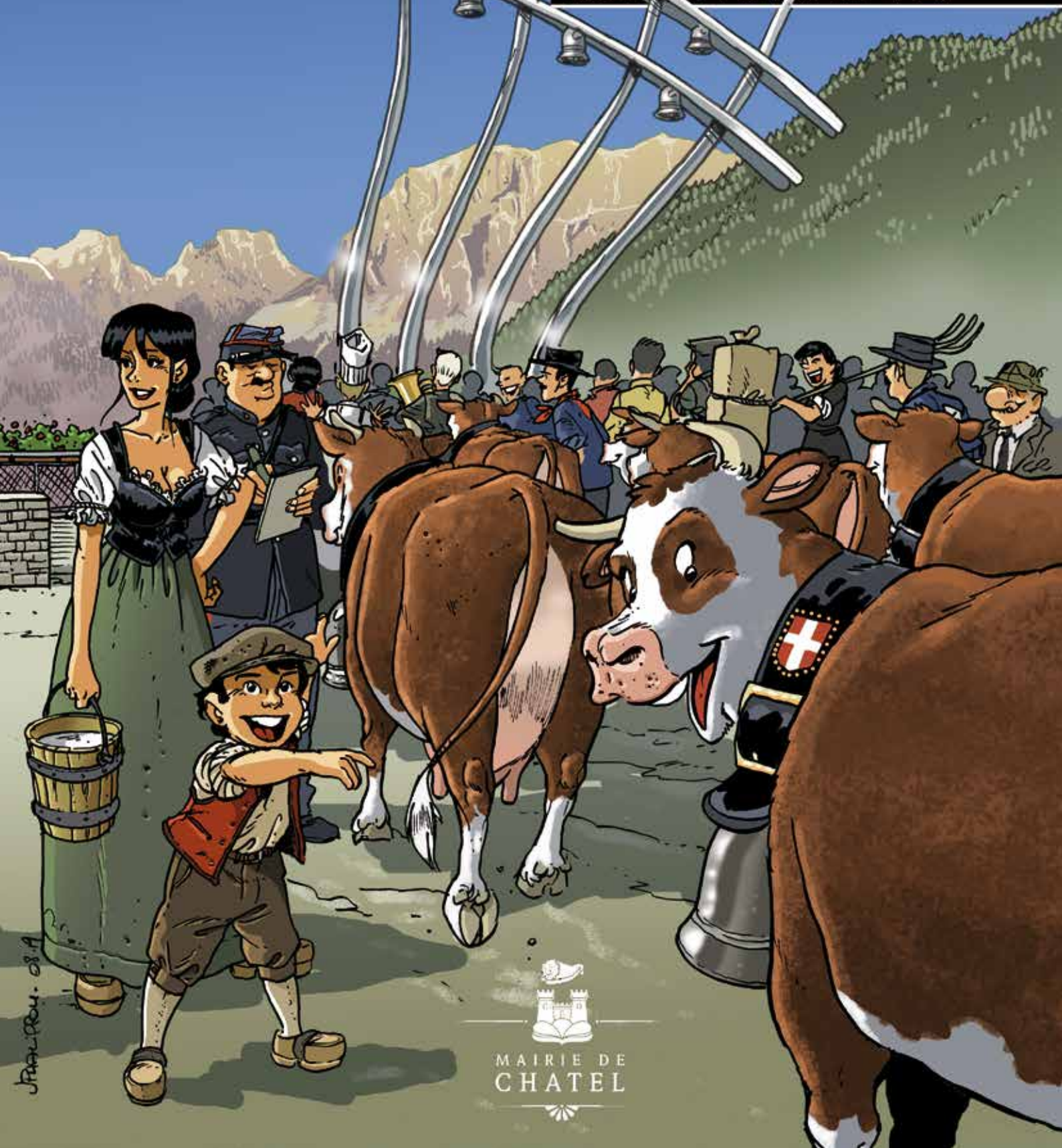


CHATEL

BULLETIN MUNICIPAL N°20



FRANÇOIS 08.11



MAIRIE DE
CHÂTEL

Restez connectés avec votre mairie en téléchargeant la nouvelle application de Châtel !

... AVEC CETTE OEUVRE, JE PENSE POUVOIR PARLER À UN MAXIMUM DE CHÂTELLANS !

... C'EST L'APPLICATION D'UNE SIMPLE COUCHE, MAIS QUI DOIT POUVOIR LES TOUCHER !



Si Rivari ne comprend pas toutes les informations qu'on lui confie, sachez néanmoins qu'il existe, depuis l'été 2019 à Châtel, une application municipale gratuite à télécharger en scannant le code qu'il a peint ! Vous serez ainsi en permanence en contact avec vos services municipaux ! Allez vite en page 18 pour en savoir plus !



Mémo

SAMU :	15
Appel d'urgence Européen :	112
Police :	17
Pompiers :	18
Centre anti-poison (Lyon) :	04.72.11.69.11
Gendarmerie d'Abondance :	04.50.73.01.02
Gendarmerie s/ Châtel (Hiver) :	17
Police Municipale :	04.50.73.31.25
Trésorerie d'Abondance :	04.50.73.02.06
EDF (sécurité dépannage) :	0 810 33 474
Médecins :	
-Dr Dresco :	04.50.73.30.00
-Dr Chapelle :	04.50.73.32.01
Pharmacie :	04.50.73.20.03
Châtel Tourisme :	04.50.73.22.44
SAEM "Sports et Tourisme" :	04.50.73.34.24
Radio Châtel :	04.50.73.23.12

Adresse, horaires et jours d'ouverture de la mairie

109, route du Centre
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Ouvert le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
• Tel.: 04.50.73.23.98
• Fax : 04.50.73.27.48
Mail : mairie@mairiedechatel.fr

Adresse, horaires et jours d'ouverture du centre Technique Municipal

1114, route de la Dranse
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Ouvert le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
• Tel.: 04.50.73.23.98
• Fax : 04.50.73.27.48
Mail : mairie@mairiedechatel.fr

Le service Urbanisme reçoit le matin sans rendez-vous, et sur rendez-vous l'après-midi. Monsieur le maire ne reçoit que sur rendez-vous. Formulaire téléchargeable sur le site internet de la mairie.

Crédits rédactionnels

Ce bulletin municipal a été réalisé par le service communication, avec la participation de la Commission Communale de Communication, des différents services municipaux et des intervenants locaux.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Nicolas RUBIN

RÉDACTION ET COMITÉ RÉDACTIONNEL :
Nicolas RUBIN
M^{me} Adèle ARVIS
M^{me} Clarisse BESSON
Jérôme PHALIPPOU
Commission communication

CRÉDITS ILLUSTRATIONS/DOCUMENTS :
Clément BOUTEILLER
Jérôme PHALIPPOU
Eric DRESCO
Savoie-Mont-Blanc

GRAPHISME — MAQUETTE :
Jérôme PHALIPPOU

IMPRESSION :
Imprimerie Fillion - Allinges

REMERCIEMENTS :
Les services techniques de Châtel
Bernard HUGON
Les services de la SAEM
Bernard AUZOU
Pierre MOGUET
La CCPEVA
Laure DAVID
Mickaël GHEZLI
Magali MICHEL
Anne PACCARD
Sébastien MEDAN
Yves BLANC
Philippe RENARD
Jean-Pascal BESSON
Francis BEKAERT

Bulletin de Châtel n°20
Août 2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mesdames, messieurs,
A vous tous,

Le contenu de ce dernier bulletin du mandat électoral 2014-2020 vient retracer une partie de l'activité de la commune sous plusieurs angles ainsi que l'implication de celles et ceux qui apportent leur contribution à son fonctionnement.

Il nous est agréable de terminer ce mandat dans de bonnes conditions après une somme d'efforts consentis en relation avec les règles très changeantes et exigeantes qui s'appliquent aux collectivités.

Vigilance aura été notre premier principe, sans jamais céder aux tentations de nous diriger au-delà du raisonnable, en observant encore les capacités de notre jeune intercommunalité à s'adapter et à mûrir. Elle doit absorber progressivement les nouvelles compétences qu'elle recueille, avec un regard tourné vers le devoir central de mutualisation en favorisant le maintien, voire l'amélioration de la performance et la diminution des coûts.

Notre village, lui, se doit de rester à votre service au quotidien grâce, notamment, à ses nouveaux outils de communication. Le nouveau site internet tout d'abord, mais aussi la toute récente

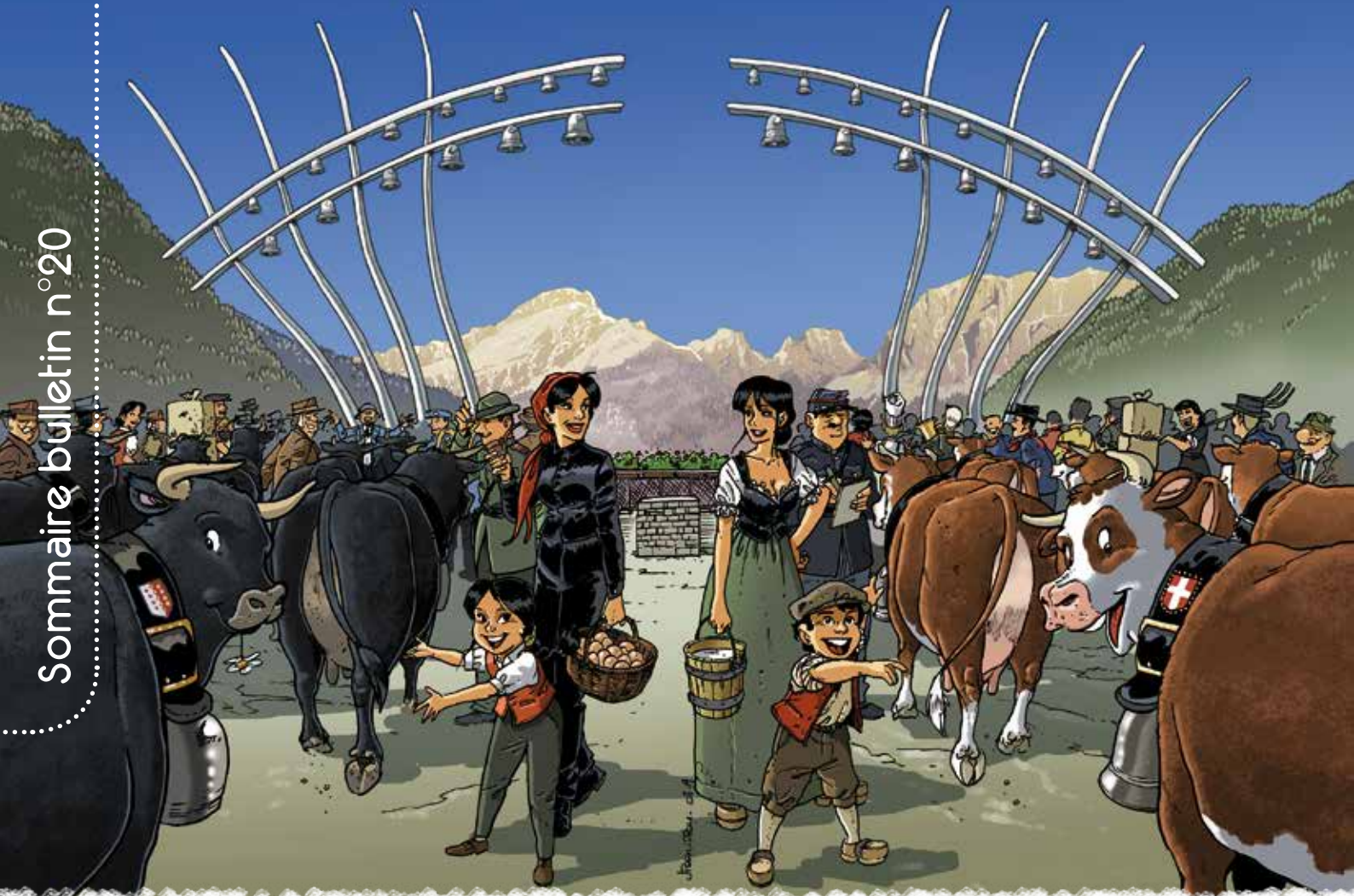


application smartphone qui connaît déjà un franc succès, ou encore l'ouverture d'un compte @instagram après celui de @facebook, répondent aux exigences actuelles et modernes pour vous accompagner à chaque moment.

Je vous laisse parcourir cette 20^{ème} édition en vous rappelant que la mairie et ses services restent à votre disposition. Le Conseil Municipal et moi-même vous remercions pour votre confiance jusqu'à l'échéance prochaine.

Belle lecture et à très vite !

Nicolas RUBIN
Maire de Châtel
Conseiller Départemental



Sommaire

L'édito du Maire	1
Services techniques	3
Budget communal	6
Châtel au futur	8
Territoire & environnement	12
Vie quotidienne & pratique	18
Enfance	24
Ars Sonora	32
Sport & tourisme	40
Culture & patrimoine	44
Vie locale & associative	48
L'album de l'été 2019	52
L'album de l'hiver 2018-2019	54
Etat-civil	56

Couverture : la sculpture musicale Ars Sonora, baptisée "Frontière" et installée à l'extrémité de la place de l'église, allie modernité et tradition. Comme un symbole, elle rassemble depuis longtemps les populations des deux côtés du Pas de Morgins. A droite, les habitants de Châtel et leurs vaches d'Abondance. A gauche, les voisins valaisans et leurs vaches d'Hérens... Et tout ce petit monde reste sous la bonne garde des gabelous français et helvète !



services techniques

... DE NOMBREUX TRAVAUX ONT RYTHMÉ
L'ACTIVITÉ DES SERVICES TECHNIQUES AU
COURS DES DERNIERS MOIS...

... QU'IL S'AGISSE DE
VOIRIE, DE SÉCURITÉ OU
DES ESPACES VERTS...

... ALORS EN ROUTE
POUR UNE PETITE VISITE
DE CHANTIER !



► SÉCURITÉ

Deux nouvelles caméras de vidéo-surveillance ont été posées en complément du système actuel.

La première prend en charge la surveillance du parking inférieur du centre aquatique Forme d'O.



La seconde a été positionnée sur la route de Vonnès pour renforcer l'observation des commerces du centre. (photo ci-dessus)

Le coût total de l'installation de ces deux nouveaux appareils s'élève à 6.300 € TTC.

► VOIRIE

Les services techniques ont procédé à la mise en place de jardinières ornementales autour du parking des visiteurs de Forme d'O.

Posées sur les murs gabions elles ont pour objectif, d'une part, d'embellir la zone et, d'autre part, d'assurer la sécurité des usagers contre les chutes éventuelles.



La réalisation des jardinières en bois a été prise en charge en régie par les agents du service menuiserie avant l'intervention du service des espaces verts pour les plantations.

Coût total : 9.900,00 € TTC

VOIRIE

Réfection des trottoirs



Coût total trottoirs : 30.500 € TTC

Dans le cadre de la campagne annuelle de réfection des trottoirs et de chaussée, des travaux ont été entrepris au niveau de la partie basse de la route des Freinets et du pont de Villapeyron.

Ces travaux ont consisté à reprendre les bordures abîmées et les revêtements

de surface en piteux état, avec abaissement de trottoirs pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

L'ensemble du chantier a été pris en charge par les établissements Colas.

VOIRIE

Le Glutton, glouton des trottoirs

Ce nouvel engin est une machine auto tractée 100% électrique destinée à assurer la propreté du village. Il met en valeur un métier souvent ingrat mais qui a une importance majeure pour une commune touristique telle que Châtel.

C'est un aspirateur de voirie "pour ramasser les résultats d'incivilités jusqu'aux déjections canines, sans doute oublier par les propriétaires de chiens" précise avec ironie Nicolas Rubin.

Avec son aspiration à deux vitesses, rien ne lui résiste. Son autonomie couvre

largement une journée de travail. Il est silencieux et lorsque l'importance des déchets dépasse ses capacités, les balaieuses routières entrent en piste.

La dépense pour le Glutton a été soutenue par l'ADEME. Cet engin vient encore renforcer le parc de véhicules électriques qui s'élève aujourd'hui à sept. C'est entre autre un engagement développement durable qui valorise le label "Flocon Vert" et les démarches environnementales engagées par la commune.



Budget Glutton : 17.000 € TTC

Fleurissement du village



Budget fleurs : 32.249 € TTC

Comme chaque été, le fleurissement du village a fait partie des priorités de la mairie.

Le service des espaces verts, toujours impliqué de la meilleure des manières, a su proposer les massifs les plus attrayants aux

yeux des habitants et des touristes.

Et une fois n'est pas coutume, le bulletin profite de cette page pour mettre en relief le résultat des travaux de l'équipe menée par Yves Rosset-Mutillod !



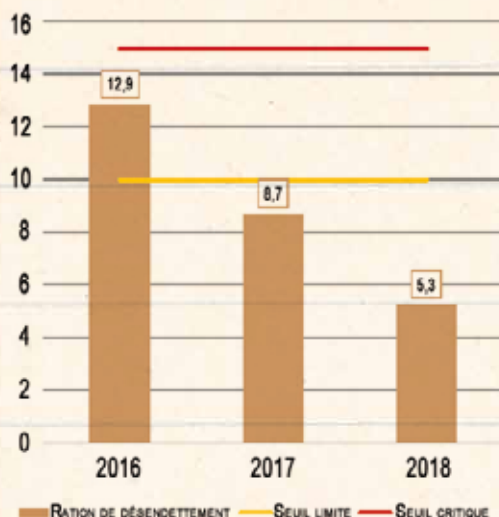
Aucun secteur n'est oublié et tout le village profite de massifs aussi inventifs et colorés les uns que les autres...
A gauche, devant la mairie et ci-dessus à Vonnes.

services techniques

Budget communal

LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

La bonne santé financière de la commune se constate avec son ratio de désendettement. Ce chiffre détermine le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour rembourser tous les emprunts si la commune y consacrait tout son autofinancement disponible.



La ville de Châtel n'a pas emprunté sur le budget principal depuis 2015.

Le ratio de désendettement s'est nettement amélioré au cours des trois derniers exercices sous l'effet combiné du regain d'épargne brute et de la réduction progressive de l'encours au gré des amortissements.

Il s'établit à un niveau performant à 5,3 ans en 2018, bien en deçà du seuil limite de 10 ans. A noter, le seuil limite énoncé dans le cadre de la LPFP 2018-2022 s'élève quant à lui à 12 ans.

Sur la période 2016-2018, la ville de Châtel a été en capacité d'autofinancer l'intégralité de ses dépenses d'équipement.

En effet, les ressources propres (constituées de l'épargne nette, du FCTVA, de la taxe d'urbanisme et des cessions d'immobilisation) représentent plus de 132% du besoin de financement.

A noter, la capacité de financement de la ville ayant été supérieure à son besoin en 2017 et 2018, cela lui a permis d'abonder ses excédents antérieurs et ainsi conforter son fonds de roulement à hauteur de 1,4 M€. Les excédents s'établissent à un niveau confortable de 1,7 M€ fin 2018.

RÉPARTITION DU BUDGET PRIMITIF 2019

67%

Part du budget de fonctionnement de la commune consacrée aux services à la population (*enfance, culture, patrimoine, transport scolaire, sports, association hors tourisme, parking*) aux travaux d'entretien de la commune, à la sécurité.

Ce chiffre concerne aussi le maintien de l'activité économique dans le village en lien avec le tourisme (*transport saisonnier, financement des animations touristiques, soutien financier de l'office de tourisme, centre aquatique*).

29%

Part du budget réservée à la masse salariale de la commune

4%

Part du budget réservée aux frais financiers liés aux emprunts

PRINCIPAUX TRAVAUX INSCRITS AUX BUDGETS 2019

RÉNOVATION BÂTIMENTS 177.450 €

- Etude réfection chauffage
- Remplacement des fenêtres mairie
- Rénovation des volets mairie
- Installation de volets roulants isothermes sur tous les bâtiments enfance
- Rénovation façade office de tourisme
- Restauration du chalet de Vannes
- Rénovation façade Chalet parking
- Mise en conformité éclairage Barbossine
- Changement luminaire en LED office de tourisme

VOIRIE & ACCESSOIRES 785.713 €

- Route du Linga Tranche 2 de la réfection escalier village vers CPI
- Escalier Richard Sports
- Réfection du mur en face du bar "poste frontière"
- Trottoirs centre (carrefour Linga-escalier Mairie)
- Enrobé diverses tranchées
- Voirie - Etude APD - route du Roitet
- Acquisition d'un camion avec bras

CADRE DE VIE 587.248 €

- Signalétique village
- Illuminations - location de nouvelles traversées
- Glutton (aspirateur voirie)
- Etudes enfouissement électrification Crosson, lac de Vannes, orée des pistes
- Caisse automatique parking souterrain
- Etudes stationnement et tarification globale des parkings
- Etude déplacement gare routière
- Etude pour la réalisation d'une maison médicale (cf page suivante)
- Etude d'une "Salle des Congrès" (cf page suivante)
- Application citoyenne

EAUX & RÉSEAUX 1.047.744 €

- Analyseur de chlore
- Mise en place d'un stérilisateur ultra-violet
- Travaux Meurba tranche 1
- Etude avant travaux Meurba tranche 2

SÉCURITÉ & SÉCURISATION 197.139 €

- Sécurité incendie villages d'altitude
- Mise en place de caméras de vidéo-protection
- Vidéo-surveillance parking
- Sécurisation "Devant de Châtel"
- Travaux de sécurisation du secteur des Masses

CULTURE & PATRIMOINE 488.144 €

- Tablettes pour application numérique culturelle
- Informatisation bibliothèque
- Plateforme Ars Sonora sculpture musicale Frontières
- Etude pour la réhabilitation du presbytère en bibliothèque

ENFANCE 67.566 €

- Structure de jeux extérieure crèche
- Renouvellement armoire congélateur cantine
- Divers travaux de conformité crèche

... ET AU FAIT ! PRÉCISONS QUAND MÊME QUE LE TAUX DES IMPÔTS EST RESTÉ INCHANGÉ DEPUIS 2017 !

... QU'IL S'AGISSE DE LA TAXE D'HABITATION, LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI ET LE NON-BÂTI...

... ET SUR MA LITIÈRE !



Investissement pour les habitants : 5 466 000 € inscrits en 2019 sur le budget général, sachant que la moyenne des 3 dernières années tournait autour de 3 100 000 € réalisés.

PROVENANCE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

63,4% des impôts directs (TH, TF, TFNB)

14% des impôts indirects et autres taxes (séjour, remontées mécaniques etc...)

13% des produits des services et prestations

0,6% divers (produits exceptionnels)

MAIRIE DE CHÂTEL
SECTION "GRANDS PROJETS"
74390 CHÂTEL

UNE MAISON MÉDICALE À CHÂTEL ?

LUTTER CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL...

Les projections en matière de démographie médicale sur le territoire communal annoncent une baisse prévisible du nombre de médecins dans les prochaines années notamment due aux futurs départs en retraite.

Afin d'anticiper les risques, préparer la continuité des soins et compléter l'offre, le développement d'un exercice regroupé est l'une des réponses pour optimiser l'accès aux soins sur notre territoire. Il doit en outre permettre aux acteurs médicaux de ne plus se sentir isolés en les incitant à s'installer durablement et dans de bonnes conditions matérielles.

OUI, OUI...

MON ORDONNANCE PRÉVOIT UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET LE CHOIX DU LIEU D'IMPLANTATION DE LA MAISON MÉDICALE AU DÉBUT 2020...

LA DÉFINITION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE SUIVRA FIN 2020...

... GRÂCE À UNE MAISON MÉDICALE

Aussi, dans le but de favoriser la continuité et l'égal accès aux soins de la population, la commune de Châtel a lancé un projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

L'objectif est de pouvoir accueillir tous les praticiens médicaux et paramédicaux qui le souhaitent en leur proposant des locaux et des services adaptés à l'exercice de leur activité (plateau de consultation, salle d'attente, secrétariat commun...).

Par le biais de conditions attractives, il sera possible d'anticiper l'offre de soins du territoire à l'horizon 2022.

Pour ce faire, la commune a missionné un bureau d'études pour l'accompagner dans cette démarche.

M. le Maire, entouré du groupe de travail désigné par le Conseil municipal, a réuni les professionnels de santé intéressés au projet le 9 juillet dernier.

Différentes professions étaient représentées, médecin généraliste, infirmière, kinésithérapeutes, dentistes et prothésiste, ergothérapeute.

Cette réunion avait pour but de permettre à chaque professionnel de s'exprimer. Plusieurs points

ont été abordés lors de cette rencontre, ce qui prouve le vif intérêt des professionnels.

Du futur lieu d'implantation à l'évocation de la nécessaire bonne entente entre praticiens, de nombreux échanges ont eu lieu entre professionnels et le groupe de travail. L'idée doit encore faire son chemin et d'autres réunions seront organisées tout au long du projet.

... ET LES TRAVAUX SONT PRÉVUS POUR 2021-2022 !

... BREF, MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR CETTE FUTURE CARENCE EN PROFESSIONNELS DE SANTÉ !



UNE SALLE POLYVALENTE À LA PLACE DU CHALET MILLET ?

La commune envisage la construction d'un espace avec plusieurs vocations. Une grande salle permettra d'accueillir des spectacles, des cérémonies ou d'autres manifestations, et des salles plus petites et modulables seront prévues pour des réunions ou autres rassemblements. Enfin, une école de musique accueillera la cinquantaine d'élèves et les répétitions de l'harmonie.

Un tel bâtiment intégrera des places de stationnements en sous-sol et une esplanade accessible depuis le parvis de l'office de tourisme. Le CAUE 74 a assisté la commune pour établir un pré-programme ainsi qu'un chiffrage prévisionnel avant consultation des maîtres d'oeuvre. La seconde étape à venir sera de lancer cette consultation et de travailler avec l'équipe pour affiner le besoin et donner vie au projet en 2020. Réalisation attendue pour 2022-2023.



UNE MÉDIATHÈQUE AU PRESBYTÈRE ?

Dans le cadre de l'aménagement général du centre du bourg, il est même question de créer un espace culturel au presbytère ! Pour en savoir plus, allez vite en page 45 !



UN NOUVEAU TÉLÉSIÈGE AU MORCLAN

REMONTÉE MÉCANIQUE DU MORCLAN #4

Dans le programme de renouvellement des installations de Super Châtel, la SAEM a prévu le remplacement du télésiège de Conches et le remplacement du télésiège du Morclan.

Si les travaux du premier sont ralentis par sa nature franco-suisse et par les soucis administratifs que sa gestion engendre, le chantier du second a commencé, lui, dès juillet 2019.

L'appareil existant doit être démonté courant septembre pour laisser la place à un 6 places débrayable à l'aube de la prochaine saison hivernale.

Coût total : 5.500.000 €

1



2



3

HISTORIQUE DE L'ACCÈS AU MORCLAN

L'accès des skieurs au Morclan connaît sa première installation en 1954 (1), sous l'impulsion du visionnaire Pierre Bêteille. Un télésiège monoplace permet alors d'arriver au sommet... mais dès 1963, l'appareil est remplacé par un téléski (2), jugé plus rapide pour faire face à l'augmentation de la fréquentation.

Il faut attendre 1983 pour voir apparaître le télésiège actuel (3), à 3 places, en remplacement de l'installation désuète de 1963...

Le projet de télésiège actuel représente donc déjà la quatrième génération de remontée mécanique du Morclan !

Source texte et photos : "Châtel - Sur les pas des pionniers" Reic Dresco.



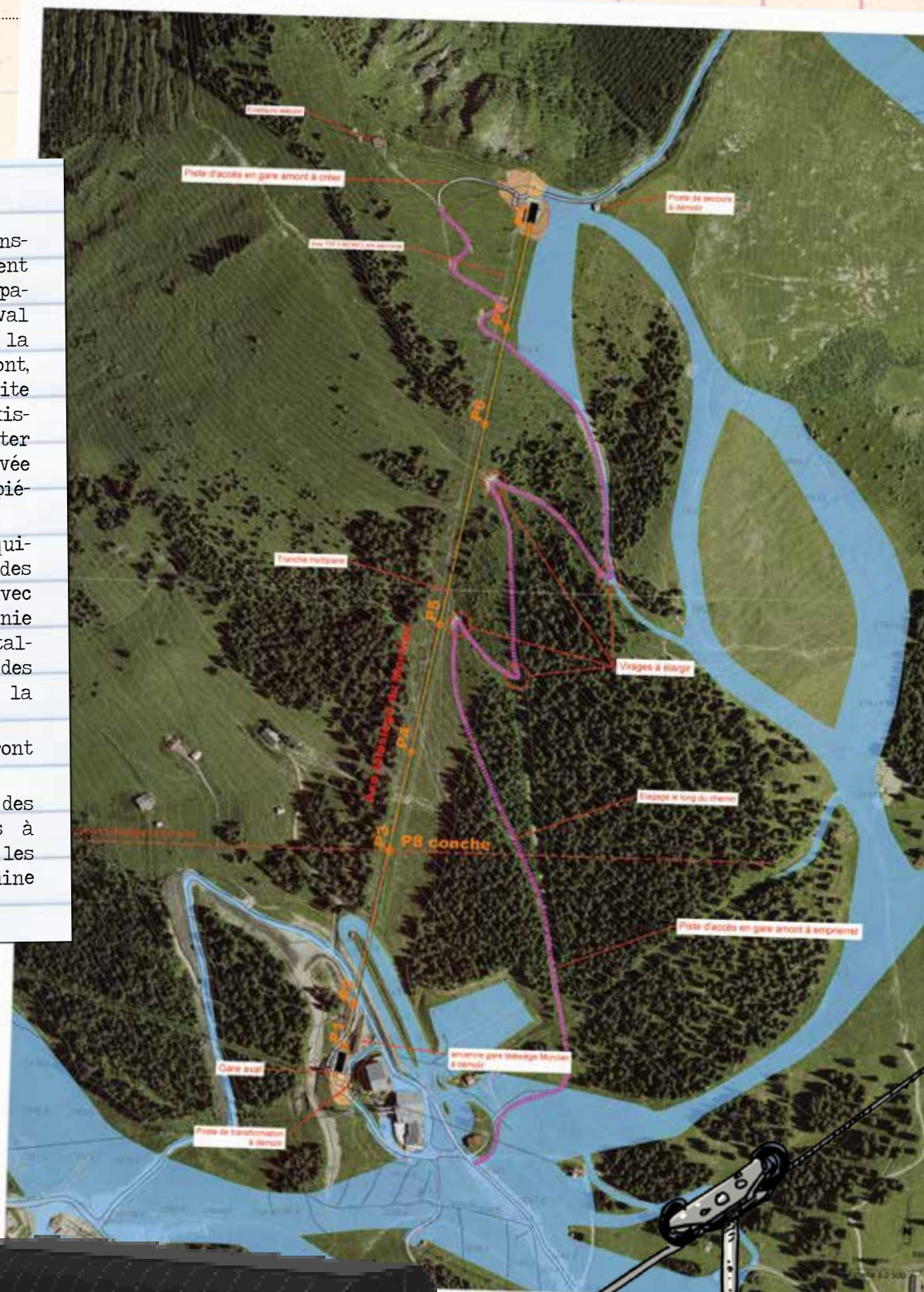
DÉTAILS TECHNIQUES...

Le tracé de la nouvelle installation est sensiblement identique à celui de l'appareil existant. La gare aval sera implantée au droit de la gare existante. La gare amont, quant à elle, sera construite sur la droite de la gare existante de manière à augmenter la surface de l'aire d'arrivée pour les skieurs et les piétons.

Cette installation sera équipée de véhicules avec des garde-corps sécurisés avec verrouillage en harmonie avec l'ensemble des installations récentes du parc des remontées mécaniques de la station de Châtel.

Les véhicules comporteront des supports VTT.

Les gares comporteront des façades bois identiques à celles construites sur les appareils récents du domaine skiable de Châtel.



ÇA Y EST ! AU BOUT DE QUATRE GÉNÉRATIONS, ILS ONT ENFIN PENSÉ À MOI !!

J'EN AVAIS MARRE DE MONTER AU MORCLAN À PATTES !!

Territoire & environnement

Le 9 août dernier était inaugurée la toute nouvelle station de pompage du Meurba, dont la première tranche de travaux est arrivée à terme en 2019. L'occasion était donc toute trouvée de revenir en détail sur la genèse et les suites de ce projet aussi vital que pharaonique...

J'AI CRU QU'ILS
M'AVAIENT DONNÉ
UNE BAGUETTE DE
SOURICIER MOI!!

... AVEC CE TRUC,
JE NE TROUVE QUE
DE L'EAU !!



RÉSEAUX D'EAU

La source du Meurba

HISTORIQUE DU CHANTIER

Le projet de captage du Meurba a réellement débuté en septembre 2011, même si des recherches hydrogéologiques avaient été réalisées dès 2007. A la suite d'un avis des services de l'Etat rendu en juillet 2011 lors de l'enquête du PLU, alertant la commune sur la nécessité de renforcer les capacités de production d'eau, la mairie a missionné un cabinet de maîtrise d'œuvre (Groupement Cabinet Montmasson / CIL / Sage Environnement) pour prendre le chantier en charge.

LE PIC HIVERNAL DE CONSOMMATION

Le captage du Meurba était donc essentiel à la commune pour pallier le déficit éventuel en eau potable, notamment en pointe hivernale. Dans le cas le plus extrême, durant les vacances de Noël ou de février, les besoins s'élèvent en effet aux alentours de 820 m³ par jour !

Mais la fréquentation touristique n'est pas la seule raison à ce déficit. L'étiage des ressources, due à l'absence d'alimentation des nappes à cause du gel, contribue également à ce manque d'eau aux périodes d'hiver.

L'étude de la maîtrise d'œuvre a mis en évidence un besoin en eau compris entre 500 et 2.200 m³/jour distribués, et à 2.600 m³/jour à l'horizon 2030.

RECHERCHE DE FUITES ET D'ÉCONOMIES

La commune a dû aussi travailler en complément à ces travaux sur l'amélioration du rendement du réseau de distribution, par l'achat en 2018 d'un corrélateur acoustique (15.400€) permettant de détecter et localiser les fuites sur le réseau et de les réparer.



Rappel coût total : 486.480 € HT



En tout état de cause, il aura fallu 6 ans avant le démarrage des travaux de captage de la source du Meurba. Ce délai souligne la complexité de mener à bien ces types de travaux tant sur le plan administratif, technique que financier.

A ce jour, la première tranche, de cap-

tage et d'adduction, a été menée à son terme et doit ouvrir la voie aux deux suivantes dès 2020.

L'adduction et la distribution d'eau auront ainsi lieu en 2020-2021 avant la création d'un réservoir spécifique de 1.000 m³ en 2021-2022.

Inauguration en grande pompe

LA FIN DE LA PREMIÈRE TRANCHE DU CHANTIER, INAUGURÉE LE 9 AOÛT DERNIER, DONNE L'OPPORTUNITÉ DE REVENIR EN DÉTAIL SUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS.



RECHERCHE DU BON DÉBIT

Il a d'abord été nécessaire de parvenir à générer un débit de 820 m³/jour maximum, soit 34 m³/heure au niveau de la zone d'émergence. Le reste du captage journalier est laissé en déversement dans le milieu naturel.

STATION DE POMPAGE...

Les opérations ont ensuite consisté à construire une station d'exhaure intégrée dans le périmètre de protection du captage avant de créer une conduite pour le pompage de ces eaux vers la station de reprise aménagée dans un local situé au niveau du parking souterrain.

... ET STATION DE REPRISE

Une station de reprise a enfin été mise en place pour le refoulement des eaux vers un réservoir en hauteur et les travaux se sont achevés par la connexion entre réseaux de distribution pour alimenter les habitations.

Le tout se trouve supervisé par un système de télésurveillance de pointe.

Précisons en conclusion qu'actuellement, avec la réalisation de ces travaux, la commune pourra faire face sereinement aux besoins en eau potable même en période de pointe.



♦ Parlons chiffres...

Le coût de la phase 1 des travaux s'élève à 900.000 €.

Aspect foncier : 228.780 €

Travaux HT : 486.479 €

Le Département de la Haute-Savoie participe à hauteur de 252.875 €, soit 35 % sur l'ensemble des prestations (travaux, frais administratifs et études) sauf les acquisitions foncières.

L'Agence de l'eau a accordé 170.862 € de subventions (7.250 € sur les procédures administratives et 163.612 € pour les travaux de mise en conformité du périmètre de protection immédiat)

♦ Répartition des travaux

L'entreprise LEC a pris en charge les travaux de captage et réseaux ainsi que la pose des ouvrages de pompage, tout en supervisant la sous-traitance pour les autres secteurs.

- ▶ SEMG : équipements électromécaniques
- ▶ NERFI : serrurerie et tuyauterie Inox
- ▶ Maxit Cyrille : travaux de maçonnerie de la station de reprise
- ▶ Citeos - Guy Châtel : tirage des câbles
- ▶ Jardival : déboisement, aménagements paysagers, clôtures

♦ Qualités de la source

Les études sur le comportement hydrodynamique et hydrochimique de cette source, ainsi que sur l'origine des eaux, ont été réalisées par la Régie Départementale d'Assistance (RDA).

- ♦ Des débits conséquents (de 60 à 180 m³/h, débit moyen de 100 m³/h)
- ♦ Une stabilité remarquable des paramètres physico-chimiques
- ♦ Une qualité bactériologique constamment conforme vis-à-vis des références définies par la Code de la Santé Publique.

♦ Contexte hydrogéologique

La source du Meurba émerge à 1.130 m d'altitude sous le chef-lieu de Châtel, perchée de 60 m au-dessus et en rive droite de la Dranse d'Abondance

Au moins 5 venues d'eau ont été identifiées au centre d'un plateau humide d'une quinzaine de mètres de diamètre

♦ Opérations de traçage (RDA)

Les sources du Meurba sont une résurgence de l'Aquifère de la "Brèche inférieure" de Linga-Pertuis.

Elles n'ont pas de relation avec le bassin versant de Super-Châtel et donc avec les écoulements de surface du chef-lieu.

URBANISME

Etat du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après avoir élaboré un diagnostic de la commune, les dernières séances de travail de la commission en charge du dossier ont consisté à définir le projet de développement pour les prochaines années. Ce dernier fait l'objet d'une pièce spécifique dans le PLU : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD constitue le socle de tout document d'urbanisme. C'est un document politique

exprimant le projet de la collectivité locale à moyen et long terme, sans lequel il ne peut y avoir de définition de stratégie. Elaboré à partir du diagnostic, le PADD définit les éléments du projet communal sur lesquels la commune souhaite s'engager.

Après avoir été présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA) puis à la population lors d'une première réunion publique le 3 mai dernier, il a fait l'objet d'un débat en Conseil Municipal le 20 juin 2019.

Le projet de PADD s'articule autour de quatre orientations principales :

- ▶ L'EXISTENCE D'UN PATRIMOINE MONTAGNARD REMARQUABLE À PROTÉGER
- ▶ UNE ACTIVITÉ AGRICOLE STRUCTURANTE À PÉRENNISER
- ▶ UN DÉVELOPPEMENT URBAIN RÉFLÉCHI MAÎTRISÉ ET RESPECTUEUX
- ▶ UNE OFFRE TOURISTIQUE ADAPTÉE AU NOUVEAU CONTEXTE ÉCONOMIQUE, CLIMATIQUE ET AUX ÉVOLUTIONS DES ATTENTES DE LA CLIENTÈLE

Au regard des principales dispositions fixées par les textes législatifs et réglementaires en vigueur à l'échelle nationale, les orientations définies par le PADD devront répondre à l'objectif central de réduction et de modération en matière de consommation de l'espace.

La suite de la procédure de révision du document d'urbanisme consistera, notamment, à traduire les objectifs fixés dans le PADD. Il s'agira d'élaborer le plan de zonage ; les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement écrit du PLU.

Pendant toute la durée de cette démarche, dans le cadre de la concertation avec la population, chacun pourra prendre connaissance des différents documents sur le site internet de la mairie ou auprès du service urbanisme et faire part de ses éventuelles observations et attentes.

OUPS !... J'ESPÈRE QUE TOUT CE JAUNE, ÇA LEUR A PLU...



Transfert de la compétence "Eau" vers la CCPEVA

LA LOI NOTRÉ DE 2018 AVAIT PRÉVU QU'AU 1^{ER} JANVIER 2020, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'EVIAN ET VALLÉE D'ABONDANCE REPRENNE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE.



PASSAGES DE TÉMOIN

La même CCPEVA a déjà repris la compétence "Déchets" et la compé-



tence "Assainissement" au 1^{er} janvier 2017. Ces deux services et les agents qui y travaillent ont été transférés, et sont désormais gérés directement par la CCPEVA.

La commune de Châtel n'est donc qu'un relais d'information au public et ses services ne peuvent plus intervenir directement sur les problèmes des déchets et d'assainissement.

DÉLAI ACCORDÉ

Concernant la gestion de l'eau potable, la commune de Châtel avait sollicité l'Etat et l'intercommunalité pour différer ce transfert à une date ultérieure à 2020 afin de mieux préparer les équipes intercommunales amenées à travailler sur site.

Après de nombreux échanges sur la question, et surtout grâce au projet de loi dit "proximité et engagement" déposé par le gouvernement, ce transfert est reporté au plus tard à 2026.

Ce délai laissé à l'intercommunalité et aux communes membres va permettre de travailler sereinement à la création d'un service intercommunal efficace et réactif comme c'est le cas actuellement avec notre service municipal.

Cela permettra aussi de nous assurer que les travaux en cours sur le captage du Meurba seront bien réalisés.

La commune s'efforce de défendre

► UN PRIX DE L'EAU RAISONNABLE

Pour Châtel, les usagers paient déjà la TVA de 5,5 % mais quel sera le prix de l'eau au 1^{er} janvier 2020 ?

► UNE ORGANISATION EFFICACE

L'organisation du service et la transmission de la connaissance des réseaux aux équipes intercommunales (période de tuilage suffisamment longue pour garantir une prise en mains et obtenir des informations concrètes pour les agents qui seront transférés)

► UNE ENTENTE COLLÉGIALE

Nécessaire pour le plan pluriannuel d'investissements du service et une garantie pour les investissements à programmer sur Châtel

♦ Le Flocon vert

Le label "Flocon vert", obtenu par la commune le 29 octobre 2015 et valable 3 années, est arrivé à échéance fin 2018.

Suite à la séance du conseil municipal en date du 18 mars dernier, la station de Châtel s'est portée candidate au renouvellement de cette labellisation.



L'association Mountain Riders a présenté aux acteurs de la station, représentée par l'élue référente, Mme Monique Maxit, les nouvelles exigences mises en place pour obtenir cette certification d'excellence environnementale.

Chaque acteur de la station qui souhaite se sensibiliser ou apporter son concours à cette démarche environnementale et coopérative peut prendre contact avec la Mairie au 04.50.73.23.98 ou par mail à environnement@mairiedechatel.fr

♦ Le regroupement des ordures

Suite à l'installation de 10 points de regroupement courant 2018, la collectivité poursuit les aménagements de colonnes semi-enterrées à destination du tri et des ordures ménagères courant 2019 sur les routes du Linga, des Freinets et du Roilet ainsi que sur l'ensemble du secteur Petit-Châtel.



Ces travaux d'installation et d'aménagement restent à la charge de la commune et sont principalement réalisés par les équipes des services techniques. La Communauté de Communes du Pays d'Évian Vallée d'Abondance, compétente pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, finance quant à elle la fourniture des colonnes (55 en 2019).

ÉCOLOGIE

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

CHÂTEL VOUS ASSISTE POUR VOUS PERMETTRE D'ATTEINDRE LES SOMMETS !

UNE AIDE ÉLECTRIQUE... ET FINANCIÈRE !

La commune propose une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, sous l'unique condition d'être résident à Châtel et d'être âgé de plus de 16 ans.

Dès lors, selon le modèle et le partenaire choisis, le montant pris en charge peut évoluer de 75 à 275€ !

Chaque établissement propose ses propres offres.

... ET C'EST PAS PARCE QU'ON EST ASSISTÉ SUR CES VÉLOS...

... QUE ÇA VOUS DISPENSE DE METTRE UN CASQUE !!

... VOUS N'AVEZ PAS SEPT VIES COMME MOI !!



*Ci-contre :
Le formulaire de
demande à remplir.
A ce jour, une
dizaine de dossiers
a été retenue pour
bénéficier de l'offre.*

CHÂTEL
vous aide à atteindre les sommets !

Du 1^{er} mai au 31 octobre

Votre commune vous aide à acquérir un vélo à assistance électrique
Jusqu'à 200 € d'aide à l'achat par vélo

Vous êtes résident de Châtel et avez 16 ans ou plus ?

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION AU VERSO

- ✓ Vérifiez votre éligibilité en Mairie et retirez votre dossier
- ✓ Demandez un devis auprès d'un revendeur
- ✓ Déposez votre dossier dûment complété à la mairie de Châtel
- ✓ Recevez la convention signée des 2 parties
- ✓ Achetez votre vélo et envoyez la facture à la mairie

Mairie de Châtel - 105, route du Centre - 74 390 Châtel
Tel. +33 (0)4 50 73 23 98 - Fax. +33 (0)4 50 73 27 48
mairie@mairiedechatel.fr

www.mairiedechatel.fr

Pour bénéficier de cet avantage, il suffit de retirer un dossier en mairie et de procéder à l'acquisition de l'engin chez un des partenaires engagés dans l'opération (voir ci-après)

Le dossier dûment complété doit ensuite être retourné à la mairie, accompagné de tous les documents demandés... Et en un tour de pédale, les formalités seront remplies !

LES OFFRES DE NOS PARTENAIRES

Dans le cadre de l'opération, trois spécialistes du VAE se sont érigés en partenaires de la commune : les magasins **Green2Go** de Marin, **Charles Sports Skiset** et **Switch 5** de Châtel.

Green2GO
SOLUTIONS DE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Pour l'achat de vélos de la marque **Green2Go** (prix en TTC)

VAE de 1000 à 2000€

► 75€ de remise

VAE de 2000 à 3000€

► 125€ de remise

VAE de 3000 à 4000€

► 175€ de remise

VAE de + de 4000€

► 275€ de remise

Si la réduction ne s'applique pas aux autres marques proposées par Green2Go, des avantages leur sont toutefois alloués :

Pour les vélos **Matra**, **Solex** et **Easybike**, deux années d'assurance Vol-Casse sont offertes ! (partenariat avec Allianz Assurances sous condition d'acquérir un anti-vol homologué SRA à 69€ TTC).

SKISET

Chez **Charles Sports** 200€ de réduction pour l'achat d'un VAE, quels que soient sa marque et son prix



Remise de 5% sur les gammes **Scott** et **Rocky Mountain** électriques

DOSSIER À TÉLÉCHARGER
www.mairiedechatel.fr

La journée Ecolovie fête ses 15 ans !

LA JOURNÉE ECOLOVIE 2019, CONSA-
CRÉE AU NETTOYAGE DES ALPAGES
APRÈS LA SAISON HIVERNALE, A EU
LIEU LE SAMEDI 8 JUIN 2019.

PROPRETÉ DANS LES ALPAGES...

Accueillis par M. le maire, Nicolas
Rubin, dès 8h00, les 120 participants
ont pu profiter de l'ouverture de la té-
lécabine de Super-Châtel pour accé-
der aux secteurs dominant le centre
du village. D'autres équipes ont passé

... ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

La journée a également été l'occa-
sion de sensibiliser les bénévoles
présents à l'environnement avec dif-
férentes animations.

Un quizz et un concours au poids de
déchets rapportés ont permis à cer-
tains participants de remporter de
nombreux lots en partenariat avec
Forme d'O et les Portes du Soleil.



l'aire de Vannes en
revue ainsi que le
pied du Linga.

Cette journée, orga-
nisée conjointement
par l'Association des
Bénévoles de Châtel,
la commune, la SAEM
et Châtel Tourisme,
a permis d'évacuer
près de 500 kg de dé-
chets en tout genre !

Parmi les détritus ra-
massés, se trouvent,
dans la plupart des cas,
de petits résidus de plastiques issus
de l'activité touristique hivernale.

Pour remercier les participants de leur
action, un menu spécifique 100% bio
et local a été préparé avec le concours
de "Nature en Conscience".



Ci-dessus :

*Inscription des volontaires au matin du
samedi avant le départ sur les zones de
collecte.*

*En haut : le groupe au complet, qui a
compté pour cette 15^{ème} édition, plus de 120
personnes.*

♦ Les ruches communales

Après un début de printemps 2019
prometteur, la météo a été bien capri-
cieuse pour les 6 ruches communales.
Un mois d'avril peu propice avec des
vagues de froid et de longues journées
pluvieuses a précédé un mois de



mai catastrophique pour les abeilles.
Les colonies se sont stoppées et les
réserves se sont vidées, à l'image des
observations du monde apicole local.



Les volumes de miel risquaient fort
de ne pas être au rendez-vous cette
année... avant un mois de juin qui a
redonné de l'énergie à toutes les
ouvrières.

Durant cette chaude période estivale,
et jusqu'à ce que les floraisons s'épu-
isent, les abeilles n'ont cessé de butiner
et de rapporter à la ruche les précieux
nectars et pollens, qui constituent les
réserves d'avant hivernage.

La récolte du miel, par les équipes
des services techniques, a finalement
donné un total de 90 kilos ! Adeline
Dumont et Pascal Baumann sont, à cet
égard, à féliciter pour leur implication
et leur passion.

Les pots de miel seront distribués
aux aînés de la commune ainsi qu'aux
enfants de l'école et de la crèche...

Vie quotidienne & pratique

MAIRIE CONNECTÉE

Une application numérique pour Châtel !

LA COMMUNE DE CHÂTEL LANCE SA PROPRE APPLICATION, DISPONIBLE SUR IOS ET ANDROID.

UNE NOUVELLE OFFRE À TÉLÉCHARGER

Par le biais du site internet de la mairie, les informations et actualités principales de la commune sont accessibles à tous les habitants et résidents de Châtel.

A l'appui de cette offre, et compte tenu du développement des nouvelles technologies de communication, les administrés peuvent désormais coller au plus près de l'actualité via leur Smartphone.

La commune a ainsi lancé le développement d'une application pour téléphone, permettant l'envoi direct de notifications (push), y compris sur des événements exceptionnels, tout en proposant à celles et ceux qui n'utilisent pas Facebook d'accéder aux mêmes informations.

En outre, la municipalité a souhaité que l'application soit participative.

Grâce au menu "éco-citoyen", il sera possible de signaler en temps réel un

problème localisé sur la commune. Qu'il s'agisse d'une route bloquée, d'un mur effondré ou de tout type de dysfonctionnement, ce module permet de contacter directement la mairie qui transmettra le problème au service concerné.

PAS UNE SECONDE À PERDRE, ALLEZ VITE TÉLÉCHARGER L'APPLICATION DE CHÂTEL !!

... ET POUR ÇA, RIEN DE PLUS SIMPLE...

... IL SUFFIT DE ME SCANNER !!



CONNEXION PERMANENTE À L'ACTUALITÉ

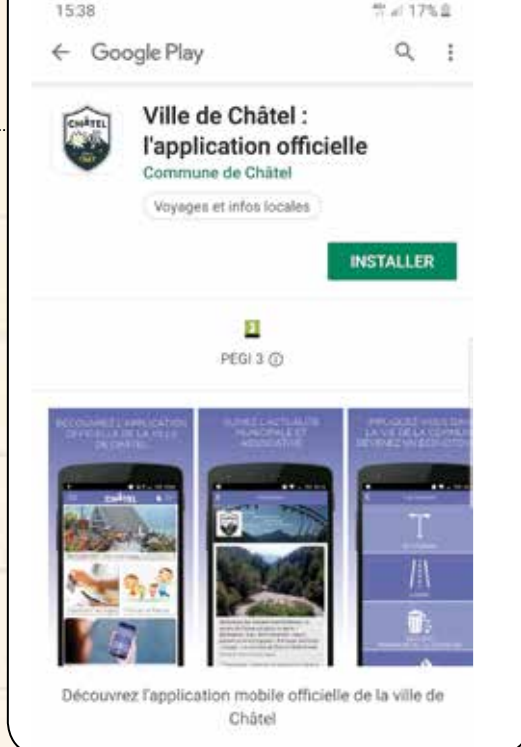
Parmi les fonctionnalités de l'application de la mairie, les parents d'élèves pourront trouver, par exemple, les menus actualisés de la cantine.

Un module "Travaux" détaille les principaux chantiers en cours sur la commune (travaux de voirie, de débroussaillage, etc...). Un annuaire est mis à disposition pour contacter l'ensemble des services municipaux, sans oublier les associations ou les professionnels de santé.

Un onglet "Contact" doit permettre aux utilisateurs d'envoyer un message à la mairie pour un traitement dans les meilleurs délais.

Après le site internet et la page Facebook, cette application vient étoffer l'offre châtelaine pour une connexion toujours plus efficace avec ses habitants !

Et à l'heure où s'écrivent ces lignes, plus de 500 résidents de Châtel l'ont déjà téléchargée !



CITOYENNETÉ

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française en 2019.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

CONDITIONS À REMPLIR

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- ▶ Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2e tour de l'élection)
- ▶ Être français
- ▶ Jouir de ses droits civils et politiques.

Les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans,

Les personnes obtenant la nationalité française en 2019 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

OÙ S'INSCRIRE ?

L'inscription peut se faire :

- ▶ Soit à la mairie de votre domicile,
- ▶ Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- ▶ Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- ▶ Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- ▶ Soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

QUAND S'INSCRIRE ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année... Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2^{ème} mois précédant le premier tour de l'élection.

Un report de ce délai au 10^{ème} jour précédant le premier tour est possible dans certaines situations.

♦ Légalisation de signature

La légalisation de la signature est délivrée uniquement par la mairie du lieu de domicile. Elle sert à faire authentifier votre signature sur des actes sous seing privé.

Vous devez présenter :

- ☒ La pièce à légaliser
- ☒ Une pièce d'identité
- ☒ Un justificatif de domicile

L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence.

Pour mémoire

- ♦ Pour des documents établis en langues étrangères, l'authentification se fait auprès du **consulat du pays concerné**.
- ♦ Pour la signature portée sur des actes médicaux, l'opération s'effectue auprès de la **DDASS**.
- ♦ Pour les actes sous seing privé à caractère commercial ou industriel, la procédure doit être portée auprès de la **CCL**.



VOTRE MAISON

Les détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF)

TOUS LES LOGEMENTS (INDIVIDUEL, COLLECTIF, VIDE OU OCCUPÉ...) SONT CONCERNÉS PAR L'INSTALLATION OBLIGATOIRE D'UN DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE FUMÉE (DAAF). LORS D'UN INCENDIE UN SIGNAL SONORE RETENTIRA POUR VOUS PERMETTRE DE RÉAGIR RAPIDEMENT. PRIVILÉGIEZ LA SÉCURITÉ EN ÉQUIPANT LES PIÈCES DE VIE DE VOTRE HABITATION.

OBLIGATION D'AVOIR UN DAAF

L'obligation d'installer au moins un détecteur normalisé dans le logement (de préférence, dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres) incombe à son propriétaire.

Celui-ci doit par ailleurs s'assurer de son bon fonctionnement lors de l'état des lieux, si le logement est mis en location, même à titre saisonnier.

Toutefois, seul l'occupant du logement (propriétaire ou locataire) doit veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et assurer le renouvellement du dispositif (procéder au changement des piles et à des tests réguliers, etc.).

Il revient au propriétaire soit de fournir le DAAF à son locataire, soit de le rembourser pour l'achat du dispositif.

En effet, les DAAF sont des produits de construction au sens du règlement n°305/20114 dit Règlement Produits de Construction (RPC).

Les DAAF doivent respecter la norme européenne NF EN 146045 de novembre 2005 qui constitue une présomption de conformité aux exigences du règlement susmentionné. Les essais réalisés ont permis de démontrer que la puissance acoustique est suffisante pour pouvoir donner l'alerte aux occupants du logement dans lequel ils sont installés (85dB).

L'étiquetage doit comporter, outre le nom ou la marque et l'adresse du fabricant, le numéro de la norme NF EN 14604, la désignation du modèle du produit.

Par ailleurs, la notice d'utilisation doit inclure les instructions relatives au choix de l'emplacement, de l'installation et de l'entretien des DAAF et mentionner des instructions spécifiques quant au remplacement des batteries.

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Un DAAF peut être installé par le seul occupant du logement, nul besoin de passer par l'intermédiaire d'un installateur. Par ailleurs, il n'existe ni installateur mandaté ou agréé par l'État, ni de diplôme d'installateur reconnu par l'État.

Depuis le 13 juin 20146, dans le cas où un DAAF est acheté à la suite d'un démarchage à domicile, il est impératif que cette vente respecte les conditions juridiques applicables au démarchage à domicile (fiche démarchage à domicile) et notamment :

- respect d'un délai de réflexion de 14 jours ;
- remise obligatoire d'un contrat répondant à un certain formalisme ;
- interdiction pour le vendeur de percevoir une contrepartie financière pendant 7 jours.

DÉCLARATION À L'ASSUREUR

L'occupant (le locataire ou le propriétaire) doit déclarer à son assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie que le logement est équipé d'un détecteur.

Aucune sanction n'est prévue par la réglementation en cas de non-installation du détecteur de fumée.

Le détecteur de fumée (DAAF)**MARQUAGE DES APPAREILS**

La présence du marquage "CE" est obligatoire pour les DAAF mis à disposition sur le marché dans l'un des États membres de l'Union européenne.



Quels que soient la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

LES AGENTS DE LA COMMUNE

Les policiers municipaux de Châtel

LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE DE NOTRE VILLAGE S'ÉTOFFENT PENDANT LES PÉRIODES TOURISTIQUES AVEC L'APPORT DE NOMBREUX SAISONNIERS.

DEUX AGENTS RESTENT NÉANMOINS AFFECTÉS TOUTE L'ANNÉE AUPRÈS DE LA MAIRIE DANS LE CADRE DE LEUR MISSION DE PRÉVENTION, DE SURVEILLANCE DU BON ORDRE, DE LA TRANQUILLITÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUES, VALÉRIE CETTOUR ET PASCAL DELEURENCE.

*Ci-contre :
Nos deux policiers
municipaux devant
leur véhicule et leur
local à Châtel.*



*A droite :
Valérie Cettour et
Pascal Deleurence*

VALÉRIE CETTOUR

Valérie Cettour, de formation de géomètre, a commencé par intégrer les services de la commune en tant qu'agent saisonnier d'hiver en décembre 1992, puis chaque saison jusqu'à l'été 1999.

En septembre de la même année, elle est nommée gardien-stagiaire de la police municipale à la suite de la réussite du concours administratif. Titularisée en septembre 2000, elle accède au grade de brigadier-chef principal le 18 avril 2009.

En juillet 2018, elle reçoit du maire Nicolas Rubin la médaille d'argent du travail pour ses 20 années passées au service de la commune.

Métier largement exercé par des hommes, la carrière de Mme Cettour dans la filière de la police municipale a le mérite d'être soulignée.

Elle dirige l'équipe saisonnière d'assistants de la voie publique (ASVP), avec la nécessité, à chaque saison, de former les nouvelles recrues. Elle assure de même l'organisation du travail au quotidien de ce service qui existe depuis 20 ans au sein de la commune de Châtel.

Auparavant, une partie de ces missions étaient dévolues à M. Charles Maxit, garde-champêtre communal.

PASCAL DELEURENCE

Pascal a intégré le service de police municipale sous les ordres de Valérie Cettour depuis le 30 novembre 2007 en tant qu'agent de la surveillance des voies publiques à l'année. Entre 2002 et 2006, ce poste était un poste saisonnier qu'il occupait. Il est titularisé en décembre 2008 et promu au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe.



En 1984, il y avait 5.641 policiers municipaux pour 1.748 communes. Ils sont aujourd'hui plus de 22.000, dont 16% de femmes, dans plus de 4.500 communes. Pour devenir policier municipal, renseignements sur : www.cidj.com, # infojeunesse

Homage à notre ancien garde-champêtre, Charles Maxit

Charles Maxit, haute et modeste figure de notre commune, est décédé le 27 juin dernier à l'âge de 77 ans.

Né le 17 octobre 1941, cet amoureux de la montagne exerce différents métiers avant d'intégrer les effectifs de la Mairie de Châtel en tant que grade-champêtre en octobre 1971.

Jusqu'à son départ à la retraite en 1997, il resta fidèle à ses missions en gravissant tous les échelons jusqu'au grade de brigadier-chef.

Charles Maxit était un homme posé et généreux. Apprécié de tous, il aura laissé à Châtel la marque indélébile de son passage, par son calme et sa simplicité, auprès de tous ceux qui l'ont côtoyé.



LES AGENTS DE LA COMMUNE

Jean-Louis Benand

Jean-Louis Benand est au service de la commune de Châtel depuis 1982. Après avoir commencé au service communal des remontées mécaniques, il intègre en 1997 les services techniques où il exercera différents métiers (service lac, résidence du Champlan...).

Il a reçu la médaille de bronze du travail en 2003, remise par le maire André Crépy ainsi que la médaille d'argent en 2014, épinglée par le maire Nicolas Rubin.



Jean-Louis, sur l'un de ses nombreux postes de travail

Sa dernière affectation est au service de l'administration générale depuis 2010 en tant que vaguemestre. Autrement dit il a en charge la gestion des courriers au départ de la mairie et à leur arrivée.

Il est aussi chargé de porter différents courriers et autres documents importants auprès des administrations publiques et autres services de l'Etat.

Dernièrement, il a visité les personnes âgées plus vulnérables de la commune pour prendre de leurs nouvelles dans le cadre de l'opération "vigilance personnes vulnérables" à l'occasion des deux épisodes caniculaires.

Enfin, il rend de nombreux autres services extrêmement variés. Par sa présence indispensable au bon fonctionnement d'une commune, son travail permet de mettre du lien entre les services, mais aussi avec les habitants.

Son travail est essentiel à la bonne organisation et aux missions quotidiennes des autres services et la bulletin profite de ces lignes pour le remercier de sa disponibilité et de son enthousiasme qu'il met au service de toutes et tous dans son activité.

► Départs

- ♦ Patrice DECURNINGE, agent d'entretien/plombier, départ en retraite le 01/01/2019.
- ♦ Séverine BONNIER, professeur adjoint de clarinette, départ le 15/02/2019 suite à recrutement à temps complet à PUBLIER.
- ♦ Kelly VERNAZ-PIEMONT, adjoint du patrimoine, départ le 01/04/2019, disponibilité pour convenances personnelles.
- ♦ Virginie O'SULLIVAN, éducatrice de jeunes enfants, départ en retraite le 01/05/2019.
- ♦ Florent BRETON, menuisier, départ le 01/06/2019, disponibilité pour convenances personnelles.
- ♦ Jennifer MAXIT, auxiliaire de puériculture, départ le 16/06/2019.
- ♦ Alan NEUVECELLE, électricien, départ le 31/07/2019, mutation à LA FERTE BERNARD (Sarthe)

► Arrivées

- ♦ Régine VILLEMAIN, éducatrice de jeunes enfants, recrutée à la Garderie depuis le 01/12/2018.
- ♦ Françoise SIGNORET, auxiliaire de puériculture, recrutée à la garderie depuis le 11/12/2018.
- ♦ Emelyne CEFAL, professeur adjoint de clarinette, recrutée à l'école de musique depuis le 07/03/2019.
- ♦ Romain ASENSIO, recruté en qualité d'agent du patrimoine au service culture & patrimoine depuis le 15 avril 2019 (ci-dessous).



- ♦ Jocelyne CETTOUR-CAVE, cuisinière, recrutée au service de restauration scolaire depuis le 3 juin 2019.
- ♦ Audrey LECOQ, auxiliaire de puériculture, recrutée à la garderie depuis le 9 juillet 2019.
- ♦ Marijo BLANC-MANCIN, recrutée à la cantine (ci-dessous).





Cette fin d'année scolaire a été l'occasion, pour les enfants de l'école primaire de Châtel, d'effectuer un voyage inoubliable sur les traces de leurs ancêtres... et sur celles d'un célèbre sorcier ! Mais ils ont aussi assisté au départ de leur directrice emblématique, Laure David...

ECOLE

Classe de découverte(s) pour les CM1 et CM2

UN VOYAGE EXCEPTIONNEL, EN DEUX ÉTAPES, A ÉTÉ PROPOSÉ AUX ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 DU 4 AU 11 MAI 2019...

♦ L'ÉTAPE DE LA MÉMOIRE...

En conclusion du travail de début d'année sur le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, les enfants ont passé une journée à visiter quelques lieux significatifs du conflit.

Une première halte leur a permis de découvrir l'ossuaire de Douaumont ainsi que son cimetière militaire et ses plus de 16.000 tombes de soldats français tombés au champ d'honneur.

*Ci-dessous :
Ossuaire de
Douaumont et son
cimetière militaire.*

Tout près de l'ossuaire, les élèves ont ensuite été marqués par les stigmates de la guerre en parcourant les rues fantômes du village détruit de Fleury-sous-Douaumont.

Non loin de là les attendait enfin le célèbre fort de Vaux, maintes fois perdu puis reconquis par l'armée française et au sein duquel subsistent encore les traces de la vie souterraine des anciens "poilus"...



*Ci-contre :
Village martyr de Fleury-
sous-Douaumont*



*Ci-contre :
Intérieur du
fort de Vaux*



◆ LE SÉJOUR ANGLAIS...

Après une traversée nocturne de la Manche sur un Ferry, les petits châtellains ont ensuite rejoint Londres pour y passer 5 jours.



Tous les lieux les plus emblématiques de la capitale britannique ont été passés en revue : le British Museum, l'abbaye de Westminster, le palais de Buckingham, les bords de la Tamise, le zoo de

Londres.. Quant à Big Ben, malheureusement en travaux, des échafaudages bâchés en masquaient les charmes !

Mais les enfants ont aussi profité de leur séjour pour se balader sur les traces du héros qui a accompagné leur année scolaire, Harry Potter.

Ils ont ainsi découvert le Leadenhall Market avec l'entrée du chaudron baveur et la gare de King Cross où se trouve le quai 9 ¾ pour le Poudlard Express. Une journée était même prévue à Oxford, où la visite de la célèbre université de Christchurch leur a montré la source d'inspiration de J.K.Rowling pour l'école de sorcellerie.

Le summum était atteint, enfin, avec la visite des studios Warner Bros qui regroupent tous les décors, costumes et autres accessoires du tournage des films.



Les enfants devant l'université de Christchurch

La classe devant l'entrée des studios de cinéma



◆ Le jardin de l'école

Depuis plusieurs années, la mairie met à disposition de l'école le jardin de l'ancien presbytère.

Au printemps 2018, les élèves y avaient planté des légumes qui avaient été arrosés par les enfants du club des petits montagnards durant la période estivale.



En septembre, les classes de GS/CP et CM1/CM2 ont ramassé les derniers légumes et nettoyé le jardin pour l'hiver.

Une vente des légumes a par la suite été organisée à l'école et la somme récoltée a permis d'acheter des plants au printemps 2019 à l'Association des Parents d'élèves lors de la vente des fleurs et plantons.



Cette année, la classe de GS/CP a planté au mois de juin différentes variétés de choux, des rutabagas et des courgettes. Les élèves ont aussi réalisé des plants de butternuts et de haricots en classe pour observer la germination avant de les repiquer dans le jardin.

RHAAAA !!
LES ENFANTS
N'ARRÊTENT PAS
DE M'ARROSER...

... SOUS PRÉTEXTE QUE
JE SUIS UN VRAI LÉGUME !



ECOLE

Changement de direction à l'école

Laure David, après 25 années d'enseignement à Châtel dont 15 ans au poste de directrice de l'école, a laissé sa place à son collègue Bertrand Lecureur.

UN QUART DE SIÈCLE...

La commune a accueilli Mme David à la rentrée de septembre 1994 en tant qu'enseignante en classe de cours préparatoire puis enseignante en classe de cours moyens jusqu'à nos jours.

Elle aura ainsi instruit et préparé environ 500 petits châtelains pour l'entrée en sixième au collège d'Abondance.

En 2000, elle prend la direction de l'école primaire au départ de M. Péri alors que sa collègue Orlane Grillet-Paysan assure la direction de l'école maternelle.

En 2009, avec la fusion de direction entre les écoles primaires et maternelles, elle prend les rênes de l'école qui compte alors en moyenne une centaine d'élèves chaque année.

...DÉDIÉ AUX ENFANTS

Avec tempérament, elle assume pleinement son rôle de directrice et sait faire face à des situations difficiles, à l'image de la fermeture de classe à la rentrée 2016 par suite d'une réduction des effectifs.

Mais elle réussit aussi, avec ses collègues, à orga-

niser des rentrées scolaires basées sur des projets pédagogiques de qualité pour les enfants et des sorties scolaires qui gravent leurs esprits.

Il faut noter, de même, son investissement dans le montage de dossiers destinés à permettre aux



Le jour de la fête de l'école, le maire Nicolas Rubin, assisté de Karine Berthet, conseillère municipale, remettaient des dictionnaires aux futurs 6^{ème} et des trousseaux aux futurs CP.

élèves de vivre différentes expériences lors de classes de découverte aux thématiques variées.

Qu'il s'agisse du voyage à la Bourboule, en Auvergne, sur le thème des volcans, ou le voyage dans le Maine-et-Loire sur le thème du cinéma, les idées ne manquaient jamais ! Et ce ne sont pas les trois voyages à Vias, ville jumelée de Châtel, ainsi que celui de Londres cette année sur les traces d'Harry Potter, qui montreront le contraire !

*Ci-contre :
Le 21 juin dernier,
jour de la fête de
l'école, l'équipe
pédagogique de
l'école était au
complet lors de
la fête donnée en
l'honneur de Laure
David. Debout, à
gauche, Bertrand
Lecureur, son
remplaçant au poste
de directeur.*



A sa demande, Laure David est affectée dans une école du 1^{er} arrondissement à Paris à l'aube de la rentrée prochaine et tous les vœux de notre bulletin l'accompagnent !

Cantine scolaire

DE MEILLEURS REPAS...

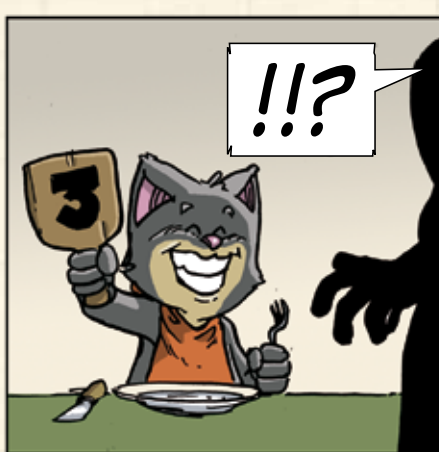
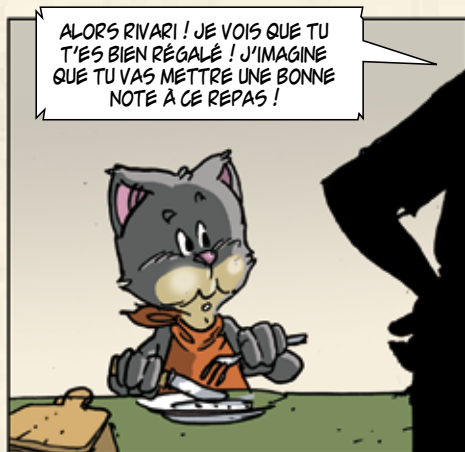
Cette année, la commune a proposé l'intégration d'un "Déjeuner presque Parfait" en référence à l'émission de télévision "Un dîner presque parfait" afin que les enfants manifestent leur goût ! Mais pas seulement...

Sur la base de leurs remarques, la cantine peut désormais réorienter certaines composantes des menus pour... lutter contre le gaspillage !

...POUR NE PAS GASPILLER

L'idée étant qu'il n'est pas productif de servir aux enfants des aliments qu'ils n'aiment vraiment pas et qu'on le remplace par un aliment du même type mais davantage apprécié des enfants. Le repas doit être un plaisir équilibré

Une sensibilisation particulière au gaspillage alimentaire est d'ailleurs à l'ordre du jour avec la pesée des aliments non servis.



La rentrée 2019-2020

Aucun changement particulier n'est à signaler à l'aube de la rentrée des classes 2019-2020. Le fonctionnement sera le même que pour l'année scolaire écoulée.

INFORMATIONS SCOLAIRES

La semaine se déroule ainsi sur quatre jours avec des horaires fixes de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Au regard du dernier exercice, l'effectif des élèves scolarisés reste stable, avec 99 enfants inscrits pour la prochaine rentrée scolaire.

INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

L'inscription au périscolaire se fait uniquement en ligne par le biais du portail famille.

Il est possible de se rapprocher du

service "enfance" en cas de perte des identifiants de connexion. L'annulation se fait également en ligne ou par mail si vous êtes hors délai.

Au chapitre des détails pratiques, le goûter des enfants est fourni. Le tarif, quant à lui, reste inchangé et varie en fonction du quotient familial, soit entre 1.50 € et 3.00 € de l'heure.

L'accueil du matin fonctionnera désormais toute l'année scolaire à partir de 8h00 hors saison et dès 7h45 durant la saison hivernale.

Les enfants seront accueillis dans le hall situé entre la BCD de maternelle et la Crèche les Mouflets.

La tarification est forfaitaire et par demi-heure sur la même base tarifaire que le périscolaire du soir.

Informations cantine

Inscriptions :

L'inscription se fait à la journée ou au mois, en ligne sur le portail famille (pas par téléphone, ni par mail).

- **Au mois :** inscrivez votre enfant avant le 15 du mois précédent.
- **A la journée :** l'inscription doit se faire 48h à l'avance avant 10h.

Les vacances, les mercredis et les week-end ne comptent pas.

Tarifs :

- Au mois : 4,20€
- A la journée : 5,50€

Si le délai d'inscription n'est pas respecté, le tarif du repas sera majoré à 10€.

Annulation avec remboursement d'un repas possible uniquement sur présentation d'un certificat médical dans les meilleurs délais en Mairie.

Vous pouvez retrouver les menus en ligne sur le portail famille. Le repas est servi sur un seul service.

Le brossage des dents est toujours possible, les enfants doivent amener une trousse à leur nom avec le nécessaire qui reste à l'école dans un casier.



ACTIVITÉS JEUNESSE

Les P'tits Montagnards au bord de la mer**VOYAGE CHEZ LES JUMEAUX DU SUD**

Du 10 au 18 juillet 2019, 12 petits montagnards sont partis en vacances à la mer, à Vias !

*Ci-contre :
Les P'tits
Montagnards pour
une balade à vélo
bien loin des bords
de Dranse !*



*A droite :
Rien de tel qu'un
peu d'iode et de
soleil pour des P'tits
Montagnards !*

Dans le cadre du jumelage de nos deux communes, la municipalité et Mme Tochet, adjointe à l'enfance ont décidé cette année d'organiser un séjour pour nos jeunes châtelains inscrits au centre de loisirs. Le groupe était accompagné par Mickael Ghezli, directeur du centre de loisirs et Morgane Desplebain, animatrice au centre.

ACTIVITÉS DÉBORDANTES...

Au programme, sur le trajet aller,

une petite escale avait été prévue au palais idéal du facteur Cheval en Ardèche.

Sur place à Vias, les enfants ont pu faire de très nombreuses activités, bouée tractée, plage, Dino-Park, vélo, Laser Game, visites et rencontres avec les autres enfants du centre de loisirs de Vias.

Les jeunes étaient hébergés sous tente sur la base de loisirs de la commune et les repas étaient pris dans les infrastructures de la ville. L'expérience était une réussite et les jeunes étaient tous ravis d'avoir partagé cette semaine bien remplie.



La crèche fait peau neuve

SÉCURITÉ ET CONFORT

En novembre 2018, la protection maternelle et infantile (PMI) venait visiter les locaux de la crèche, activité gérée jusqu'en 2017 de manière associative. C'était l'occasion de vérifier le fonctionnement de ce service à destination des familles.

Il en est ressorti un certain nombre de travaux à réaliser pour mettre aux normes la structure et accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

A ce jour, la commune a réalisé l'ensemble des préconisations.

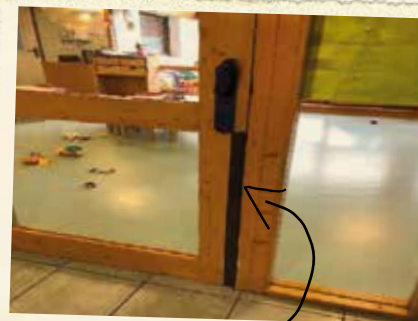
Il restera à réaliser les travaux dans la cour pour l'installation d'une structure de jeux adaptée à l'âge des enfants. Le chantier, prévu en octobre 2019, s'élève à 47.000 €, et une subvention auprès de la CAF a été sollicitée à hauteur de 40 % de la dépense HT.



les coins saillants sont maintenant équipés de protections pour éviter que les enfants se cognent !



installation d'un visiophone et d'interphones pour les 3 sections



avec ce système installé sur toutes les portes, il est désormais impossible de se piquer les doigts !



les différentes salles des petits et des grands ont été réaménagées en équipe...

des autocollants en vitrophane décorent les vitres de la salle de bain et de change pour préserver l'intimité des bambins !



Du 5 au 9 août dernier, les marmots ont quitté l'enceinte de la crèche pour aller profiter des nombreuses animations de la troisième édition de "Châtel retourne en enfance" !



Pendant une semaine entière, le parvis de l'église leur était ainsi réservé et de multiples animations étaient prévues pour permettre aux bambins de ne pas s'ennuyer une seule seconde !

♦ Assistantes maternelles

Les services de protection maternelle et infantile (PMI), ainsi que l'intercommunalité via le service relais assistante maternelle, co-organisent avec les communes de la vallée une réunion d'information le 1^{er} octobre 2019 à 20 heures en mairie d'Abondance.

Cette réunion relative au métier d'assistante maternelle présentera les obligations professionnelles auxquelles cette profession est soumise (conformité logement, garanties de sécurité d'accueil des enfants etc...) ainsi que le dispositif permettant de devenir assistante maternelle.

Tous les parents sont invités à rencontrer les services pour un échange sur leurs attentes et leurs questions sur ce mode de garde qui peut être complémentaire à celui d'une crèche en dehors des ouvertures.

Une seconde action menée par le relais d'assistante Maternelle (RAM) dédiée aux familles est programmée le 16 novembre en matinée avec une ludothèque pour une animation autour du jeu avec les enfants à partir de 10 mois.

Du nouveau chez les Mouflets !

DANS LA VOLONTÉ DE PROPOSER UNE SIGNALÉTIQUE UNIFORME, LA GARDERIE DE CHÂTEL A ADOPTÉ LA MASCOTTE RIVARI QUI S'EST ADJOINT, POUR L'OCCASION, UNE RIBAMBELLE DE COPAINS !

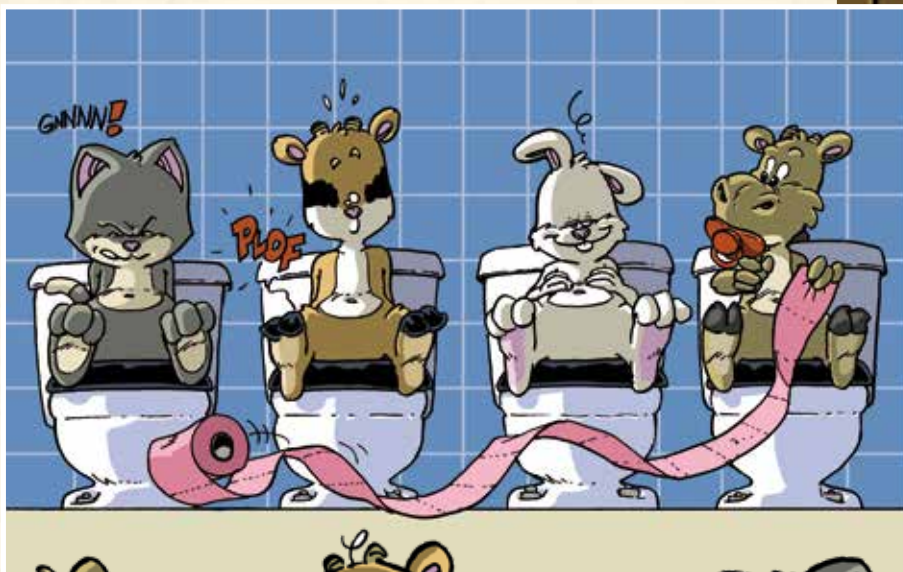
Rivari, la mascotte châtellane, envahit désormais les locaux de la garderie. Mais il n'était pas question qu'il y entre sans faire l'objet d'une cure de jouvence !

C'est donc un bébé Rivari en couche-culotte qui recouvre aujourd'hui les différentes baies vitrées des locaux... Et il est accompagné par tous ses amis de la montagne, eux aussi revenus à l'âge des bambins de la crèche !

Outre l'aspect ludique des illustrations réalisées par Jérôme Phalippou, ces différents visuels, une fois collés sur les vitres intérieures des locaux apportent une intimité essentielle à la vie des marmots.

Qu'il s'agisse de préserver leur tranquillité dans le local de change, ou d'occulter la vue des enfants vers le hall depuis les salles de jeux, tous les dessins ont été réalisés en vitrophanie et installés par la société Anthalys.

*Ci-contre :
Le visuel de la vitre
des toilettes...*



*Ci-dessus :
Le nouveau visuel
recouvrant l'intégralité
de la vitre d'entrée des
Mouflets*





*Ci-dessous de gauche à droite :
Capra le bouquetin, Ruپی le chamois,
Rivari, Falco le faucon pèlerin, Boss la
vache d'Abondance, Scrofa le sanglier et
Lago le lièvre variable*

*Ci-contre :
Les visuels des deux
vitres de la chambre des
petits...*



Ars Sonora

... ON COMPTE À CE JOUR PLUS DE 140 MÉCÈNES POUR ARS SONORA !

... SOIT PRÈS DE 124.000 EUROS RÉCOLTÉS !!

... POUR MA PART, JE LEUR AI FAIT DON DE MES CROQUETTES ET DE DEUX SOURIS... ET VOILÀ CE QU'ILS ONT FAIT AVEC...



Après avoir lancé un mécénat culturel en 2018 pour financer l'acquisition d'une sculpture musicale, Ars sonora® "Frontière", la commune de Châtel a inauguré en grande pompe l'œuvre qui rythmera désormais la vie du village au son de ses 26 cloches pendant des décennies !

♦ LA GENÈSE DU PROJET

Située au cœur du domaine des Portes du soleil, Châtel, commune frontalière, est aussi la plus Suisse des stations françaises du domaine.

Avec des 1200 habitants à l'année et son rythme de village paisible en intersaison, la commune atteint presque 24 000 lits touristiques en période touristique.

Châtel est un village de montagne dont les chalets traditionnels sont encore préservés et une agriculture dynamique qui respecte ses paysages et ses traditions.

Pour préserver cette qualité de vie tout en restant attractif sur le plan touristique, la commune souhaite développer sa politique culturelle et patrimoniale.

Riche d'un patrimoine campagnaire ancien, elle s'inscrit avec le projet Ars Sonora® dans une démarche de partage en faisant appel au mécénat culturel. Elle

souhaite ainsi transmettre à sa population et aux jeunes générations l'histoire de ce patrimoine, du savoir-faire local, haut-savoyard perpétré depuis des siècles par l'entreprise Paccard notamment.

♦ UNE ŒUVRE UNIQUE

A quelques pas de la Suisse, au cœur de la station-village tournée vers le sport et le tourisme et attachée à ses traditions, la sculpture musicale "Frontière" sera l'expression artistique des visages multiples de Châtel et de l'équilibre délicat des territoires de montagne.



Composée de 26 cloches montées sur deux socles en face à face, elle évoquera deux pays que la frontière sépare et rapproche. Par ses sonorités, elle animera et créera une atmosphère d'harmonie et d'unité. Elle embellira la



place du village qui offre déjà un paysage merveilleux sur les sommets emblématiques environnants (Mont de Grange, Mont Chauffé, Les Cornettes de Bises, le Chésery...). Cette œuvre exprime le caractère double de la station village, fière de son dynamisme, de son histoire, fière de sa frontière avec la Suisse et de ses échanges culturels et économiques.

Elle est un véritable trait d'union entre nos deux pays marquant ce passé commun et l'avenir à construire ensemble.

En outre elle sera animée par un jeu de lumières par LED.

◆ UNE OEUVRE DE TRADITION

La sculpture rappellera aussi qu'autrefois, les cloches des églises chapelles rythmaient les journées et accompagnaient les événements que traversait la communauté villageoise : mariages, deuils sans oublier le tocsin.

Quant aux "s'nailles" (sonnailles) qui ornent le cou des vaches Abondance, elles se font cloches d'apparat lors de l'emmontagnée, elles passaient parfois la frontière en contrebande comme des bijoux suspendus aux belles brunes à lunettes.

◆ UNE OEUVRE DE MÉDIATION

En 2018, la commune a intégré les classes maternelles et primaires à ce projet en faisant découvrir aux enfants la Fonderie, le métier de fondeur. Les enseignants ont vu dans ce projet l'opportunité d'apprentissage ludique sur les métaux et les matières. Les enfants ont également participé au 1^{er} plan à la coulée des cloches sur site. Ils auront ainsi participé à la naissance de cette œuvre qui les suivra toute leur vie et pourront transmettre aux générations futures leur expérience vécue. Les enfants ont passé deux journées intenses d'apprentissage tout en s'amusant.

Dès le 4 août, elle pourra faire l'objet de visites commentées du village, un livre souvenir retracera les étapes du projet (disponible fin 2019) et une exposition permanente est en projet pour expliquer son histoire au grand public.

◆ Châtel et Paccard

Dans les années 1920, la commune confiait aux frères Paccard la fabrication d'une cloche dédiée à Jeanne d'Arc, en commémoration des victimes de la 1^{ère} Guerre mondiale. Elle trouvera sa place au sein du 1^{er} carillon de l'église Saint-Laurent de Châtel. En 2003, la Chapelle de Plaine Dranse construite dans les années 60 et



située au cœur du domaine skiable, fut dotée d'un carillon Paccard de 12 cloches pour les 12 stations des PDS.

En 2002, 7 nouvelles cloches sont commandées à la Fonderie Paccard pour compléter le carillon de l'église qui anime encore toutes les heures la vie du village.

Entreprise familiale depuis 1796, la fonderie a coulé plus de 120 000 cloches à travers le monde. Certaines sont célèbres telle la cloche de la basilique du Sacré Cœur "la Savoyarde" en 1891 ou encore celle de Chambéry, avec son carillon le plus grand d'Europe ou encore la "World peace Bell" de 33 tonnes, installée à Newport dans le Kentucky aux USA.



Philippe Paccard, un des descendants et actuel dirigeant de la Fonderie précise : "Pour nous chaque cloche est spéciale car elle raconte une histoire, la nôtre et la vôtre".

Son épouse Anne Paccard, directrice du musée Paccard explique le concept d'Ars sonora® : "créé il y a une quinzaine d'années, il permet d'unir la musicalité de nos cloches à la sculpture et au design mais aussi au timbre d'autres instruments de musique...". La cloche est commandée manuellement, électroniquement ou à distance, la modulation de la puissance sonore permet un jeu nuancé de l'Ars sonora® qui est un véritable instrument de musique. D'ailleurs, il peut être accompagné par une harmonie municipale, avec des instruments à vent mais également par un piano comme le fait Mme Paccard lors des concerts qu'elle donne au musée Paccard tous les jeudis.

UNE OEUVRE POSTHUME

Jean-Marc Bonnard, concepteur-designer des Ars Sonora® pour le compte de la Fonderie Paccard a imaginé, dessiné et conçu les plans de l'œuvre de Châtel. Il a suivi l'avancée du projet jusqu'au bout.

Il s'est éteint des suites d'une longue maladie au printemps 2018 mais il est resté attaché à sa dernière œuvre jusqu'au bout. Il écrivait au sujet de "Frontière" :

" Comme deux ensembles se font face, composés chacun de quatre éléments tubulaires et coniques ondulés, en référence au mouvement de l'eau et aux

rayons du soleil. Ils portent deux tubes courbés et doublés qui supportent les 25 cloches de l'Ars Sonora®. Cet arc brisé forme un pont, à l'image de la frontière, qui délimite et unit à la fois ".

Ce bulletin donne ainsi l'occasion pour la commune de le remercier pour son investissement dans la réalisation de notre Ars sonora® et de lui rendre hommage. L'inauguration de la sculpture musicale du 4 août a permis de célébrer la mémoire de cet homme passionné.

Ars Sonora® sera son dernier dessin, sa dernière œuvre

**“CET ARC BRISÉ
FORME UN PONT,
À L’IMAGE DE LA
FRONTIÈRE, QUI
DÉLIMITE ET UNIT
À LA FOIS”**

Jean-Marc Bonnard
Plasticien - sculpteur
décédé en 2018



... Avant l'inauguration de la sculpture, la procession de la Saint-Laurent a parcouru le centre du village



... Tenues et métiers traditionnels étaient mis à l'honneur sous la bonne garde de la statue du saint protecteur de Châtel...



... L'office religieux de la fête patronale a été célébré par monseigneur Descourtieux, le père José Boban et la diacre Daniel Lebrasseur...



... avant la bénédiction des cloches d'Ars sonora® par monseigneur Gobel...





... puis la bénédiction religieuse a laissé place à la cérémonie civile, avec une foule exceptionnelle...





“FRONTIÈRE, CE SONT DEUX
ENSEMBLES QUI SE FONT
FACE, COMPOSÉS CHACUN DE
QUATRE ÉLÉMENTS TUBULAIRES
ET CONIQUES ONDULÉS, EN
RÉFÉRENCE AU MOUVEMENT DE
L’EAU ET AUX RAYONS DU SOLEIL”

Jean-Marc Bonnard
Plasticien - sculpteur
décédé en 2018



... les trombes d'eau de la veille du 4 août...



... ont laissé place à un soleil généreux pour le jour de la cérémonie



... et la foule était au rendez-vous pour cet événement exceptionnel...





Discours inaugural du
maire Nicolas Rubin

De nombreuses personnalités étaient présentes pour l'inauguration...
A commencer par M. **Pierre Lambert**, Préfet de la Haute-Savoie,
accompagné de **Florence Durand**, Conseillère Régionale, **Josiane Lei**,
maire d'Evian et Présidente de la CCPEVA ou encore **Philippe Meyer** et
Francis Bekaert, maires des communes jumelées de Boersch et Seraing.
Sans oublier, bien sûr, **Anne** et **Philippe Paccard**, de la célèbre fonderie
de cloches à l'origine du projet Ars sonora !



De gauche à droite :
Josiane LEI, Pierre
Lambert, Anne et
Philippe PACCARD,
Philippe MEYER, et
Francis Bekaert.



De gauche à droite :
Florence DURAND,
Josiane LEI, Pierre
LAMBERT, Anne et
Philippe PACCARD et
Philippe MEYER.



L'allocution d'Anne
et Philippe PACCARD,
représentant la
célèbre fonderie
annécienne...



Les mamans du Ski-
Club aux fourneaux
pour cet événement...

Sport & tourisme

Si l'image de Châtel dépasse largement les limites du Chablais, sa visibilité se fait toujours plus nette grâce à nos Ambassadeurs. Sportifs de haut niveau, ils véhiculent le nom de notre commune au gré de leurs exploits sur la scène nationale et internationale.

SPORT DE HAUT NIVEAU

Les Ambassadeurs de Châtel

► SKI ALPIN

◆ JADE GRILLET-AUBERT

L'exercice 2018-2019 a été favorable à la chatellane du Pôle France puisqu'elle a réussi à se maintenir dans les 30 meilleures athlètes en Coupe d'Europe en finissant 24^{ème} à l'issue de la saison. Cette spécialiste du slalom Géant a d'ailleurs décroché sa première sélection pour une course de Coupe du Monde le 21 décembre 2018 à Courchevel. Trois podiums FIS, dont un sur la plus haute marche à Méribel le 21 février dernier, viennent compléter le palmarès de notre native de Châtel !

◆ MATTEO DELALE

La dernière saison hivernale n'a pas été très favorable à Matteo avec des hauts, des bas et beaucoup de déception. Notre jeune ambassadeur du Comité Mont-Blanc finit malgré tout 8^{ème} du classement Ski-Chrono SAMSE tour U18.

Il récolte de même une victoire FIS en slalom U18 à Méribel et se place deux fois dans le top 5 sur les championnats de France U18.

► SKI ALPINISME

◆ VALENTIN FAVRE

Que ce soit avec son fidèle compère Didier Blanc,

ou aux côtés de notre voisin suisse Yannick Ecoeur, Valentin s'est illustré avec plusieurs victoires sur des courses de renom. La Diablerets 3D et le trophée du Muveran finissent ainsi dans son escarcelle, de même que la Cass'Tête et la Montée du Crêt.

Mais c'est avant tout son succès dans la dernière édition de la Pierra Menta, avec son partenaire chapellan, qui restera dans les mémoires et dans les annales !

► SKI FREE-STYLE

◆ TOM HIGGINBOTTOM

De retour de blessure en pleine forme et motivé, Tom a cependant chuté à l'entraînement de la première Coupe de France à Tignes. Ce handicap lui a imposé un retard conséquent sur ses coéquipiers et concurrents.

Après une saison irrégulière, il finit néanmoins avec un podium en Coupe d'Europe lors du "All Duel" de Tignes, ainsi que deux places de vice-champion de France en Single et en Dual. Quant aux Championnats du Monde Junior de Valmalenco, il y termine 15^{ème} en Single et 22^{ème} en Dual.

◆ JULES ESCOBAR

Notre jeune représentant châtelain au sein de



1



2



3



4

1 - Valentin Favre, à gauche, avec son compère Didier Blanc.
2 - Camille Bened et sa médaille d'Or aux Championnats du Monde Junior de Biathlon
3 - Jade Grillet-Aubert en action
4 - Tom Higginbottom sur son terrain de jeu favori
5 - Matteo Delale négocie une porte
6 - Benjamin Cavet aux Jeux Olympiques de Sochi en 2018
7 - Jules Escobar en pleine figure de style

châtel
Portes du Soleil

5



6



7

l'équipe de France de Bosse termine sa saison à la 18^{ème} place du classement général de la Coupe du Monde 2019. Trois Top 15 à Mont-Tremblant et à Thaiwoo lui ont permis d'arriver à ce stade sans oublier sa participation aux Championnats du Monde de Deer Valley où il finit 20^{ème} du Single et 24^{ème} du Dual.

♦ BENJAMIN CAVET

Benjamin réalise une très belle saison et continue dans sa progression au plus niveau mondial avec quatre podiums et une 1^{ère} victoire en Coupe du Monde (Lake Placid en Dual).

Sa saison est, en outre, couronnée par le titre de Champion du Monde Universitaire. Il termine sa saison à la troisième place du classement général de la Coupe du Monde 2019.

► BIATHLON

♦ CAMILLE BENED

Camille est la dernière athlète à rentrer dans le team Châtel cette saison 2019. La jeune vacheressanne a fait une saison pleine avec plusieurs victoires et titres au niveau mondial.

Aux Championnats du Monde Junior de Orsblie (SVK), Camille s'est notamment illustrée en relais filles en remportant la victoire avec ses comparses, mais elle a aussi connu les honneurs de la première marche du podium en individuel à Lenzerheide (CH) en IBU Cup Junior.

Nul doute que notre jeune athlète est promise à une belle carrière chez les seniors !

DEUX-ROUES

La Châtel Chablais Léman Race

Depuis plusieurs années, l'ancien cycliste professionnel, Sébastien Médan, entretenait l'idée d'organiser une grande Cyclosportive dans le Chablais, entre loisir et compétition. Et ce trait d'union devait bien caractériser cet événement inédit... car il n'y a pas de sport d'élite qui n'attire pas le sport loisirs et inversement.

UNE COURSE D'EXCEPTION...

Après avoir exposé son projet au maire de Châtel, Nicolas Rubin, la course a peu à peu pris forme pour se concrétiser le 14 juillet dernier, avec le parrainage exceptionnel de l'ancien champion Greg Lemond.

Après avoir accueilli de nombreuses étapes cyclistes, le Tour du Chablais Léman Portes du Soleil, le Tour du Val d'Aoste, Le Tour Savoie Mont Blanc, le Tour de Romandie, Le Tour de l'Avenir, Le Critérium du Dauphiné, il ne manquait plus que la cyclo...

Et les passionnés de la Petite Reine étaient nombreux au rendez-vous ! 730 hommes et femmes

se sont ainsi retrouvés au départ de deux parcours. Le premier, long de 151 kilomètres, aura vu s'affronter 534 concurrents alors que le second, réduit à 65 kilomètres, accueillait le reste de la troupe.



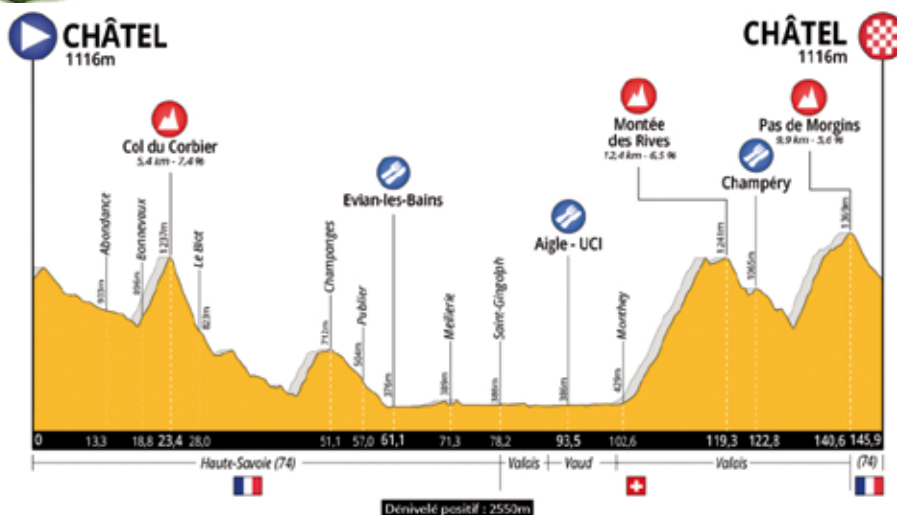
Tracé du petit parcours, de 65 kilomètres, qui partait symboliquement du siège de l'Union Cycliste Internationale à Aigle

La médaille des athlètes

Ci-dessous : profil du grand parcours de 151 kilomètres, comportant plus de 2.000 mètres de dénivelé positif !



Cyclo Sportive CHÂTEL CHABLAIS LÉMAN RACE 2019



... DANS UN CADRE D'EXCEPTION

Le circuit fit la part belle aux magnifiques paysages du Chablais Français et Suisse en passant par la vallée d'Abondance, l'ascension du Col du Corbier, les bords du lac, d'Evian à St-Gingolph et le passage chez nos voisins Valaisans.



Depuis le Bouveret jusqu'à Aigle par la petite route interdite à la circulation au bord du Rhône, en passant par la fantastique montée du Grand Paradis, le circuit traversait

sait ensuite Champéry, avant d'aborder la montée du Pas de Morgins par la route forestière pour arriver enfin à Châtel. Et pour ne rien gâcher, une dotation exceptionnelle de 50.000€ de gains, dont deux voitures tirées au sort, attendait les inscrits !

NOS AMBASSEURS ÉTAIENT LÀ !

Parmi les centaines de participants, notons la présence de deux de nos ambassadeurs évoqués en pages précédentes !

Valentin Favre finit à une magnifique 9^{ème} place sur le circuit long, alors que Camille Bened termine en 8^{ème} position au scratch femmes sur la même distance !

DEUX-ROUES

L'élection du vélo de l'année

Pour la 22^{ème} édition de l'élection du Vélo Route de l'année, 23 modèles étaient soumis au vote des lecteurs du magazine "Le Cycle".



Accompagnés par leur rédacteur en chef, Yves Blanc, les journalistes de la célèbre publication spécialisée étaient accueillis le vendredi 26 avril par le maire, Nicolas Rubin, à la salle de la Musardière.

Le jury, composé de 9 essayeurs, dont 6 lecteurs volontaires et tirés au sort, a pu

évaluer les performances des différentes machines en parcourant une partie du circuit de la Châtel Chablais Leman Race, sur une distance de 18 kilomètres.

Tous les types de revêtements et toutes les configurations de terrains ont ainsi été testés avant le vote final et au terme d'un week-end riche en rencontres et en échanges !

Les essayeurs sur les routes de la vallée

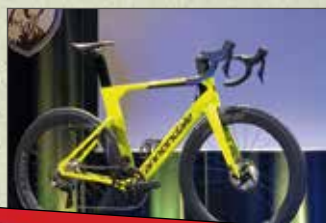


♦ Les machines de précision...

Après les tests sur route, l'heure était à l'élection du meilleur vélo de l'année, qui a eu lieu dans l'écrin de la salle de la Musardière.



Le titre de Vélo route de l'année 2019 a ainsi été décerné au modèle Specialized Tarmac Expert (7,3 kg - 4599€). Yves Blanc, rédacteur en chef du magazine, en a profité pour remettre au maire, Nicolas Rubin, le maillot officiel d'essayeur (ci-dessus)



Culture & patrimoine

La bibliothèque, la Vieille Douane et les autres missions confiées au service Culture et Patrimoine, ne cessent de s'étoffer et d'évoluer... au même titre que les effectifs qui voient, en 2019, l'arrivée d'un nouvel intervenant...

CULTURE & NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un application pour le patrimoine !

UNE DÉCOUVERTE INÉDITE DU VILLAGE

Le service "culture & patrimoine" et la société Expression Nomade ont mis la dernière main au projet d'application numérique sur le patrimoine de Châtel.

Cet été, deux circuits de randonnée thématiques vous attendent. Le premier, "Au fil de la Dranse", vous invite à remonter la Dranse sur les traces des artisans et agriculteurs, sans oublier la genèse de la station-village.

Le second, "Sur les traces des contrebandiers", reprend la petite boucle entre Vannes, le Pas de Morgins et les Ramines, faisant la part belle à l'histoire frontalière de Châtel, des fraudeurs et gabelous d'antan au domaine des Portes du Soleil.

Pour tout connaître de l'histoire de Châtel et de ses habitants, rien de plus facile : une fois l'application lancée, elle vous guide au fur et à mesure de la randonnée, et vous prévient lorsque vous approchez d'une des 10 étapes du circuit.

Disponible en téléchargement gratuit sur votre smartphone ou tablette, cette application offre photos, vidéos et jeux pour une découverte ludique en famille. Il est également possible de louer une tablette pré-téléchargée auprès de Châtel Tourisme.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque souffle sa première bougie !

En juillet 2019, la bibliothèque municipale fête son premier anniversaire !

UN FONDS QUI S'ÉTOFFE...

Reprise à la suite de l'association "Culture et Bibliothèque pour Tous", la bibliothèque a fait peau neuve.

Après le rafraîchissement des locaux, de nouveaux ouvrages ont été achetés afin de proposer un éventail diversifié

ou public peu représentés dans la collection actuelle, etc...), la bibliothèque fera le nécessaire pour l'acquérir ou le rechercher auprès de Savoie-Biblio.

... ET QUI S'EMPRUNTE DAVANTAGE

Au regard d'un fonds de bibliothèque désormais conséquent, composé de 699 ouvrages, chaque lecteur inscrit peut emprunter à son domicile 3 ouvrages (au lieu de 2 précédemment). A titre indicatif, le lecteur le plus fidèle a déjà emprunté plus de 50 livres depuis octobre 2018 !

Quant à la consultation sur place, elle est bien sûr toujours illimitée pendant les horaires d'ouverture.

Avec ses 103 abonnés et ses 938 emprunts enregistrés, la bibliothèque peut d'ores et déjà afficher un classement de vos livres préférés !



et d'actualité aux différents publics qui fréquentent la bibliothèque municipale. Et ça continue !

Toutes les suggestions d'acquisitions sont les bienvenues et les bibliothécaires s'efforceront de répondre au mieux aux attentes des usagers. Si le livre souhaité est pertinent par rapport au fonds (ouvrage récent, thème



♦ Animations avec la crèche

Les animations avec les enfants de la crèche et du centre de loisirs qui avaient débuté pendant les vacances d'avril avec 7 séances vont se poursuivre cet été.

75 enfants ont déjà pu profiter de ces instants de lecture, leur rythme sera désormais d'une fois par mois. Elles se dérouleront à la bibliothèque, en dehors des horaires d'ouverture au public individuel.

D'autres animations contées ont également été proposées lors de la semaine "Châtel retourne en enfance" du 5 au 9 août 2019.



♦ Informations pratiques

Ouverture de la bibliothèque

- Lundi : 16h - 18h
- Mercredi : 10h - 12h
- Vendredi : 16h - 18h
- Dimanche : 10h - 12h
- Fermeture les jours fériés

Abonnement famille :

- 10 € / an
- 5 € / semaine
- 3 ouvrages par carte lecteur

EN PROJET... EN PROJET... EN PROJET... EN PROJET... EN PROJET... EN PROJET... EN PROJET... EN PROJET... EN PROJET... EN PROJET...

La commune de Châtel souhaite développer son offre culturelle et notamment de lecture publique en aménageant l'ancien presbytère en bibliothèque. Elle souhaite aussi, dans ce même espace, créer une salle de réunion pour les différentes associations. L'idée est d'animer ce lieu à la fois pour les résidents permanents et les touristes en proposant des

activités autour du livre. Une offre de prêt d'ouvrages variés est prévu, et le maintien d'un lien social sera favorisé en accueillant les différentes associations. Ce bâtiment étant central dans le village, il est très facilement accessible à tous y compris aux scolaires et à la structure multi-accueil. Le projet

d'ouverture de ce nouvel espace de vie est fixé à l'horizon automne 2021- printemps 2022.



♦ LE SAVIEZ-VOUS ?

Une drôle de coïncidence assure un lien étonnant entre le pétrole et le sel... Lorsque l'on eut enfin supprimé la taxe sur le sel, la



fameuse "gabelle", en 1926, elle fut immédiatement remplacée par... la taxe intérieure sur les produits pétroliers ! De la même manière, les douaniers affectés à la surveillance des marais salants, notamment dans le sud de la France, furent transférés à celle... des entrepôts de pétrole !

Et pour parachever le tout, avant l'émergence des stations-service en France dans les années 1920, on trouvait son carburant, au même titre que son sel, chez l'épicier du coin ! Il y était vendu en bidons de 5 ou 10 litres...

VIEILLE DOUANE

Or noir et grain d'sel...

LA CONTREBANDE DE CARBURANT...

Déjà évoqué dans notre précédente édition, la nouvelle exposition temporaire de la Vieille Douane traite de la contrebande de carburant...



Cette forme de fraude, d'autant plus d'actualité que les prix à la pompe ne cessent de flamber, prit un essor particulier au milieu des années 1950 dans les régions frontalières de la

Suisse et de la Zone Franche...

Le sport favori des habitants de la vallée consistait alors à aller faire son plein moins cher à Morgins, et revenir en France sans que les douaniers n'en sachent rien ! Car comme n'importe quelle autre marchandise, le carburant tombait en effet sous le coup des taxes douanières...

Dès lors, de jerrycans cachés en trucs de compteur, tous les moyens étaient bons pour berner l'Administration !

De fil en aiguille, le parcours propose ainsi de découvrir les différentes astuces mises en oeuvre par les fraudeurs et les douaniers dans leurs confrontations quotidiennes... tout en débusquant et en rétablissant quelques vérités sur un sujet sensible.

... ET LA FRAUDE SUR LE SEL...

Et pourquoi pas, dans ce contexte, proposer un parallèle acrobatique avec la fraude sur le sel du XVIII^{ème} siècle ?

Comme le pétrole, le sel était alors un outil fiscal apte à remplir les caisses de l'Etat... mais aussi un levier diplo-



matique capable de faire fléchir les états dépendant des livraisons de l'étranger. Le choc salé avait en effet depuis longtemps précédé le choc pétrolier !

A l'image du Roi de France vis-à-vis de son homologue de Piémont-Sardaigne, qui lui achetait du sel pour alimenter ses sujets savoyards, les conditions d'achat à prix coûtant du précieux or blanc pouvaient changer à tout moment... Pour peu que le monarque piémontais adopte une position contraire aux intérêts français, l'embargo sur le sel

pointait aussitôt le bout de son nez ! Mais les similitudes ne s'arrêtent pas là et les découvertes se font nombreuses tout au long de la scénographie de cette nouvelle exposition.



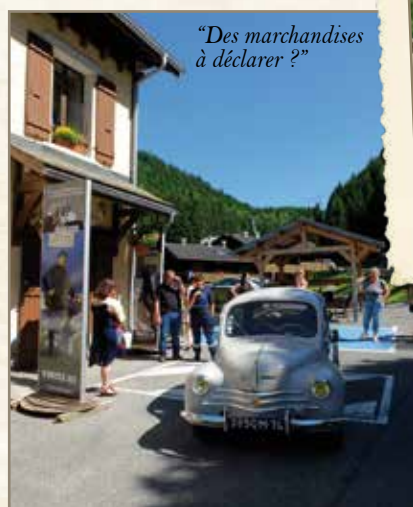
Un vieux réservoir de 203 orne l'une des vitrines...

Inauguration en bonne compagnie

Le 28 juin 2019 en fin d'après-midi, les badauds en balade du côté de Vonnas ont eu la surprise de pouvoir admirer une magnifique Renault 4 CV, garée devant la Vieille Douane... en compagnie de trois douaniers !

Ils étaient les invités de marque de l'inauguration de l'exposition "Or noir et grain d' sel", présidée par le maire de Châtel, Nicolas Rubin et présentée par son

tution... Une trentaine d'anciennes voitures, Simca Chambord et Ford Vedette en tête, se sont arrêtées au musée de la contrebande pour une présentation en avant-première de cette exposition.



"Des marchandises à déclarer ?"



Simca Chambord et Versailles devant la douane

concepteur, Jérôme Phalippou.

Une semaine auparavant, le 23 juin, une visite spéciale de la Vieille Douane prenait des allures de reconsti-

Organisé par le Club Vedette France et chapeauté localement par les époux Renard de Vinzier, ce déplacement exceptionnel a permis aux quelques 40 collectionneurs de découvrir les charmes de la contrebande de carburant dans les années 1960... souvent pratiquée par les propriétaires des mêmes véhicules qui se trouvaient garés ce jour-là devant le bâtiment des gabelous !

♦ L'alambic s'exporte !

Souvenez-vous : en 2015 à la Vieille Douane, une exposition temporaire vous dévoilait "les secrets de l'alambic"...

Des fruits jusqu'à l'eau-de-vie, on y découvrirait la mystérieuse alchimie qui s'opérait dans les cuves et serpentins, sans oublier les histoires des fraudeurs qui tentaient de déjouer les contrôles des contributions indirectes... Hé bien tuyaux, cornues et "rats de cave" ont repris du service à la Cité de l'Eau d'Amphion à Publier, jusqu'à mi-juillet !



♦ Horaires de la Vieille Douane

Du 16 au 30 juin et du 1^{er} au 15 septembre : tous les jours (fermé le samedi) 14h-18h

Du 1^{er} juillet au 31 août :

- ▶ lundi, mardi, jeudi, vendredi, dimanche 10h-12h 14h-18h
- ▶ mercredi 14h-20h
- ▶ fermé le samedi

Du 16 septembre au 27 octobre : mercredi, jeudi, vendredi, dimanche 14h-17h puis fermeture annuelle jusqu'aux vacances de Noël

Dernière entrée 45 minutes avant la fermeture

Visites commentées : en période d'ouverture, mardi, mercredi, jeudi 15h30 (sauf juillet août mercredi 18h) ; sur réservation, minimum 4 personnes

Tarifs :

Adulte plein tarif : 4,50 €

Famille (1 enfant + 1 adulte) : 3,50 € par personne

Enfant moins de 8 ans : gratuit

Multipass adulte : 3,00 €

Multipass enfant : 2,50 €

Supplément audio guide : 1,00 €

Supplément visite commentée adulte : 2,00 €

Groupes et animations adultes et jeunes publics :

Accueil sur réservation préalable

Tarifs et renseignements sur demande

FÊTE DES MÈRES

Balade en Dauphiné pour les mamans de Châtel

VOYAGE AU PAYS DE LA NOIX...

A l'invitation de la commune, les mamans de Châtel sont parties le samedi 11 mai dernier vers le village dauphinois de Vinay.

A leur arrivée était prévue la visite guidée, et gourmande, du Grand Séchoir. Ce lieu de patrimoine et de dégustation retrace avec poésie, humour et rigueur l'histoire du pays de la noix de Grenoble et des hommes qui ont fait la renommée de ce fruit mondialement connu.

Une muséographie surprenante, ludique et interactive propose une découverte complète de ce fruit succulent. Des collections variées racontent

l'histoire d'amour de la noix, les contes et légendes du pays, les savoir-faire traditionnels des **nuciculteurs**, le métier de producteur aujourd'hui, la gastronomie de la noix et le patrimoine à travers l'architecture des séchoirs à noix.

... ET DE LA RAVIOLE

Après un succulent repas préparé sur la base de l'autre spécialité locale, la Raviole, les châtelaines ont pu découvrir tous les secrets de fabrication de cette préparation avec la visite de la maison Rambert, à Chatte.

Un dîner-spectacle attendait ensuite le groupe à la Villa Cabaret de Montbonnot avant une nuit méritée à l'hôtel

Agora d'Aix-les Bains.

ENTRE LE TRAIN ET LE BATEAU...

Le dimanche était consacré, de son côté, à une flânerie matinale dans la cité thermale d'Aix-les-Bains avec une visite des lieux en petit train. Après un repas au restaurant de la plage de Brison-Saint-Innoncent, les mamans ont enfin vogué, l'après-midi, sur le Lac du Bourget pour une croisière à destination de l'abbaye de Hautecombe.

Le séjour se terminait ainsi par la découverte de ce symbole de la Royauté Savoyarde, où furent inhumés la plupart des monarques sardes...



Les mamans au complet...

PFFF... ILS N'ONT
MÊME PAS PENSÉ
À M'EMMENER EN
BALADE MOI AUSSI...

... RÉSULTAT, J'AI
PASSÉ UN WEEK-
END À LA NOIX !!



Le Grand Séchoir de Vinay
et son parc de noyers



L'Abbaye royale de
Hautecombe sur le bord
du lac du Bourget.

Visite du nouveau Collège communal à Châtel

Du 21 au 23 juin derniers, Nicolas Rubin, maire de Châtel, entouré d'élus du Conseil Municipal, accueillait une délégation de la ville belge de Seraing.

Suite aux élections locales de 2018, le Collège communal envoyait trois de ses représentants dans la station châtellane, en tête desquels figurait le nouveau bourgmestre François Bekaert.

Accompagné de deux de ses échevins, Philippe Grosjean et Alain Onkelinx, l'édile de Seraing a aussitôt fait part de ses premières impressions auprès de ses homologues français :

"C'est la première fois que je viens à Châtel. Je suis un belge très francophile, je suis amoureux de la France (...) Tant que je serai maire de Seraing, les relations iront en s'améliorant. Nous avons des choses à faire

en commun. Je suis sous le charme."

Francis Bekaert, élu depuis 1988, est le plus ancien membre du Conseil de Seraing et a été élu à la tête de la cité suite à la démission de son prédécesseur Alain Mathot.

Il a notamment connu le rapprochement entre les deux communes, prononcé le 3 septembre 2001.



Ci-dessus de gauche à droite : Frédéric David, Nicolas Rubin, Frank Marchand, Francis Bekaert, Michèle Tochet, Gabrielle David, Alain Onkelinx et Philippe Grosjean.

RAPPROCHEMENT DES NOS COMMUNES

Des cerisiers du Japon à Châtel

Le jeudi 25 avril, François Daviet, maire de la Balme-de-Sillingy, président de la Communauté de communes du Fiter et des Usses, était à Châtel pour la plantation symbolique de cerisiers du Japon.

La collaboration des deux communes, initiée par la création d'une parcelle dédiée à Châtel au sein du parc des jardins de la Balme (BM n°17), se perpétue ainsi avec ces arbres exceptionnels.

L'homologue de Nicolas Rubin, présent aussi lors de la cérémonie, était accompagné de Pierre Bannes, Paul Baude et Monique Girard, béné-

voles en charge du carré de jardin réservé à la commune châtellane.

Ces derniers, amoureuxment cultivés par le botaniste Franck

Mandrin tout autour du lac de Sillingy arrivent directement du pays du Soleil Levant et viennent enraciner un peu plus les liens entre Châtel et la Balme !



♦ Le nouveau conseil de Seraing

Le nouveau bourgmestre, **Francis Bekaert** est accompagné dans la gestion de la commune par sept conseillers, ou échevins :



Francis Bekaert, bourgmestre

Alain Decerf, 1^{er} échevin, en charge de l'enseignement

Déborah Gérardon, 2^{ème} échevin, en charge du développement territorial et commercial

Laura Crapanzano, 3^{ème} échevin, en charge des travaux et des finances

Alain Onkelinx, 4^{ème} échevin, en charge de la prévention

Julie Geldof, 5^{ème} échevin, en charge de la jeunesse et du bien-être animal

Philippe Grosjean, 6^{ème} échevin, en charge des sports et de la culture

Patricia Stassen, 7^{ème} échevin, en charge de l'état civil

Le Collège communal est enfin complété par la présence d'**Eric Vanbrabant**, Président du CPAS (Centre public d'action sociale)



Blason de Seraing, "d'argent au sautoir de gueules, cantonné de quatre lions de sable"

VIE LOCALE

Les agriculteurs à l'honneur de la Belle Dimanche 2019

L'agriculture est un métier exigeant qui implique beaucoup de sacrifices, et la commune est fière de ses valeurs paysannes et nourricières.

Avant d'être station, Châtel fut d'abord un village dépendant principalement de l'agriculture.

Or, un village qui n'oublie pas ses traditions

et qui a à cœur de les mettre en avant et de les perpétuer, est un village vivant et reconnaissant.

Beaucoup des acteurs de cette agriculture de montagne sont des hommes et femmes de l'ombre qui ont en commun une personnalité discrète, mais ô combien méritante.

A cet égard, la Belle Dimanche est de ces manifestations populaires qui permettent de mettre en exergue le métier et la passion de nos agriculteurs, comme lors de cette nouvelle édition des 17 et 18 août 2019.

Après avoir mis à l'honneur les jeunes agriculteurs en 2018, le maire, Nicolas Rubin, a ainsi déposé un dossier pour trois personnalités du monde agricole châtelain en mai 2018 et a fait remettre les médailles lors de la Belle Dimanche 2019 et selon le protocole prévu par l'ordre.



Médaille de l'ordre du Mérite Agricole

JULES MÉLINE (1838-1925) ET L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

Lorsque Jules Méline devint ministre de l'agriculture en 1883, un de ses premiers actes fut la création d'une distinction spécifique pour récompenser les services rendus à l'agriculture.

Méline rappelle que la richesse nationale vient de l'agriculture et constate que *"la population agricole est considérable : plus de dix-huit millions de français vivent de cette industrie et contribuent puissamment par leur travail au développement de la richesse publique"* et il note que *"dans cet immense personnel d'agriculteurs, d'agronomes, de professeurs, de savants, le labeur est incessant, les dévouements nombreux et les récompenses rares"*.

Méline considère qu'en égard à l'importance de la population agricole il était impossible de récompenser les mérites par le contingent très modeste de Légion d'honneur mis à sa disposition.

Comme il était impossible d'augmenter le nombre de nominations dans la Légion d'honneur Méline pense que *"le moment était venu de créer des récompenses honorifiques spéciales permettant au gouvernement d'honorer les serviteurs dévoués de l'agriculture."*

Tel fut l'objet du décret du 7 juillet 1883, portant création de l'ordre du Mérite agricole et du grade de chevalier.

Méline ne doute pas que *"cette institution qui est conçue dans l'esprit démocratique le plus large, sera accueillie avec reconnaissance par l'agriculture française"*

qui *"y verra une nouvelle preuve de la sollicitude du Gouvernement de la République et un encouragement à redoubler d'efforts pour conserver le rang qu'elle doit occuper dans un pays dont elle fait la richesse et la force."*



Les récipiendaires du Mérite Agricole

RÉGIS GRILLET-MUNIER, CHEVALIER

Agriculteur retraité et ancien conseiller municipal, membre de la commission agricole durant 18 années, de 1977 à 1995.

Si ses activités publiques sont révolues, Régis Grillet-Munier continue encore à transmettre son savoir-faire à son fils notamment dans la fabrication du fromage Vacherin, véritable pépite gustative originaire de la vallée d'Abondance. Ce fromage fabriqué par les moines au Moyen-Âge répond à des spécificités et des conditions très strictes de fabrication qui sont encore aujourd'hui respectées. En ce sens, par son action quotidienne, il participe dans son domaine à la préservation de la culture, du patrimoine et des savoir-faire locaux et artisanaux qui sont intimement liés avec notre activité touristique.

Il a été élevé au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite agricole, et à l'image de ses homologues

récipiendaires, la prestigieuse décoration lui a été remise par Bernard Accoyer.



SUZANNE CRUZ-MERMY, OFFICIER



Mme Suzanne Cruz-Mermy, titulaire du grade d'Officier du Mérite Agricole, exploite depuis toujours en famille, avec son époux et son fils Ludovic, le GAEC le Géant.

Cette exploitation a reçu de nombreuses médailles au salon de l'agriculture pour son Fromage Abondance Fermier AOC le bronze en 2000 et l'or en 2011 et 2019. Mais c'est sans compter aussi sur les distinctions régionales du Salon de l'Aménagement de la Montagne de Grenoble qui se sont tenues en 1994, 1996 et 1997.

Ceci démontre une constance dans leur travail du quotidien pour fournir un fromage dont les qualités sont reconnues lors des concours.

La candidature de Mme Cruz-Mermy a été présentée pour ses qualités de travailleuse de l'ombre mais aussi plus largement pour valoriser l'engagement des femmes dans un métier contraignant.



♦ Avoir "le poireau"

Que signifie donc cette expression qui désigne les titulaires de l'Ordre du Mérite Agricole ?

L'insigne représente une étoile émaillée de blanc appendue à un ruban dont la plus grande partie est verte, ce qui lui vaut le surnom de poireau.

L'expression "avoir le poireau" se rapporte à la couleur du ruban.

Ces décorations officielles sont gravées et frappées notamment par la Monnaie de Paris.

ANNICK VUARAND, OFFICIER

Une candidature là encore féminine, et toujours au grade d'Officier, avec une particularité supplémentaire : celle de continuer de travailler en alpage l'été. Ces conditions de travail nécessitent un déménagement de toute l'exploitation à l'alpage donc en altitude au mois de mai pour revenir à la ferme en octobre.

C'est une vie d'isolement par rapport au reste de la population qui rajoute aussi une part de joie mais aussi une part de contraintes notamment en cas de présence d'enfants encore scolarisés.

Et cette candidature permet de valoriser et d'expliquer les conditions de vie parfois hors normes de ces métiers de montagne. Hélas, Mme Vuarand ne pouvait être présente lors de la remise de sa médaille le jour de la Belle Dimanche.

... UN TRUC QUE JE NE PIGES PAS, C'EST POURQUOI ON NE ME DONNE PAS LA MÉDAILLE À MOI AUSSI !!

... PARCE QUE BON, DEPUIS LE TEMPS QUE JE SUIS LA MASCOTTE DE CE VILLAGE...

... LE MONDE AGRICOLE ET SES TRADITIONS N'ONT PLUS AUCUN SECRÈTE POUR MOI...



... HEUUU... RIVARI... LE BOTTACUL, CE N'EST PAS DANS CE SENS !

L ALBUM DE L'ÉTÉ

Cérémonie du 8 mai, devant
l'église St-Laurent



Les magnifiques feux
d'artifice du 14 juillet,
au lac de Vannes



... RHAAAA !! ILS M'AVAIENT
DIT QUE JE VERRAIS
CHÂTEL D'EN HAUT EN
M'ACCROCHANT À CE TRUC !!

... ON DIRAIT VRAIMENT
QU'ILS VEULENT SE
DÉBARRASSER DE MOI !!



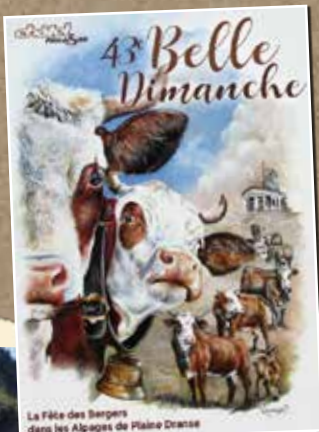
La Saint-Laurent et son traditionnel défilé de chars les plus farfelus !



... sans oublier les sonneurs de cloches !



La Belle Dimanche et son office religieux en alpage autour de la fête annuelle des bergers... avec une foule toujours considérable !



Les incontournables musiciens des Tradisons étaient là pour rythmer la fête !

L'ALBUM DE L'HIVER



Les voeux du maire et
l'inauguration du télé-
siège de Pierre Longue



Le club de football améri-
cain des Black Panthers
en démonstration sur le
site de Plaine Dranse

Le Snow-Ball, compétition
de football américain
dans la neige, en février
dernier...





Le désormais incontournable festival Châtel Classic a encore attiré, en 2019, de nombreux amateurs de musique classique...



... avec le parrainage exceptionnel de Patrick Poivre d'Arvor

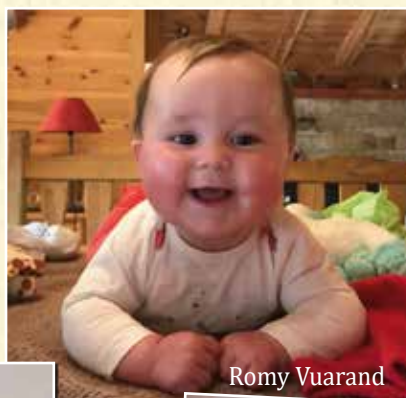


Quant aux Neiges Etoilées, elles ont fait, elles aussi, le plein de spectateurs ravis !



LES NOUVEAUX VENUS

Le 5 janvier 2019 Roméo REVELLE
 Le 7 février 2019 Romy VUARAND
 Le 18 Avril 2019 Robin DUBIGNY
 Le 22 Avril 2019 Saul CHARVET TRAVERS
 Le 27 juin 2019 Myla IZNARDO VIVENS
 Le 9 juillet 2019 Nola DEBERGÉ



Romy Vuarand

Roby Dubigny



Myla Iznardo



Roméo Revelle



LES MARIÉS

- ♦ Le 27 Avril 2019 FILIPIAK Isabelle et DAVID Valéry

LES DISPARUS

- ♦ Le 24 janvier 2019 JARNO Michel
- ♦ Le 18 janvier 2019 CORGIAT Sylvie née BOMMERSBACH
- ♦ Le 6 février 2019 VUARAND Delphine Ginette née GRILLET-AUBERT
- ♦ Le 9 Mars 2019 RUBIN Jean
- ♦ Le 10 mars 2019 RUBIN Joséphine née GRILLET-AUBERT
- ♦ Le 14 mars 2019 JACQUEMOUD Jeannine née CRÉPY-BANFIN
- ♦ Le 3 juin 2019 CHARBONNEL Nicole née GOIRAN
- ♦ Le 28 juin 2019 PREPOGNOT Roland
- ♦ Le 27 Juin 2019 MAXIT Charles



Souvenir de la saint-Laurent 2019

